

LE DISCERNEMENT DES ESPRITS

SELON SAINT IGNACE DE LOYOLA

TRANSCRIPTION (LARGE) D'UNE CONFÉRENCE (1971) DU

R. P. LUDOVIC-MARIE BARRIELLE, CPCR

*Saint Ignace apprit de la Mère de Dieu, elle-même, comment
il devait combattre les combats spirituels du Seigneur.
Ce fut comme de ses mains qu'il reçut ce code si parfait
dont tout soldat du Christ doit faire usage... Pie XI.*

Militia est vita hominis super terram, « la vie de l'homme est un combat sur la terre », a dit Job (VII, 1). Il faut s'attendre à lutter continuellement toute la vie. La difficulté, c'est que dans ces combats pour défendre notre âme des attaques du démon, on ne voit point l'ennemi (pas plus d'ailleurs que les yeux de notre corps ne voient les Esprits célestes que Dieu nous envoie pour nous aider). Que l'on se souvienne de la scène racontée par le quatrième *Livre des Rois*, chapitre VI, versets 15 à 17 : La ville où se trouvait le prophète Élisée avait été entourée par les chars du roi de Syrie pour prendre vivant le prophète et l'amener au roi. « Le serviteur du prophète s'écria : *Comment ferons-nous, Père ?* Élisée lui répondit : *Ceux qui sont avec nous sont plus nombreux que ceux qui sont avec eux !* Et il pria le Seigneur. Dieu ouvrit les yeux du serviteur, et il vit la montagne pleine de chevaux et de chars de feu autour d'Élisée... » De même nous avons à lutter, nous ne voyons pas ceux qui nous attaquent, car les démons sont des purs esprits. Mais le Seigneur nous a confiés à ses Anges que nous ne voyons pas non plus, et sachons qu'ils sont plus nombreux et plus puissants.

Saint Paul écrit dans sa *Lettre aux Éphésiens* (VI, 11-13) : « Revêtez-vous de l'armure de Dieu afin de pouvoir résister aux embûches du diable. Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang mais contre les principautés, contre les puissances, contre les dominations de ce monde de ténèbres, contre les esprits mauvais répandus dans l'air. C'est pourquoi prenez l'armure de Dieu afin de pouvoir résister aux jours mauvais ».

Le démon fait tout son possible pour que l'on ne croie pas, ne pense pas à lui. Il peut alors agir en toute liberté. Voilà pourquoi ces essais de négation sur l'existence des Anges que l'on entend répéter parfois jusque dans les sacristies ; car s'il n'y avait pas d'Anges il n'y aurait pas de démons. Et pourtant des anges, tant des bons que des mauvais, il en est question depuis

le premier jusqu'au dernier chapitre de la Bible. Mais il ne suffit pas de croire qu'il y a des anges et des démons. Il faut se rendre compte à qui l'on a affaire. Un proverbe espagnol dit : « Quand quelqu'un frappe à la porte, il faut non seulement entendre que l'on frappe à la porte, mais aussi se rendre compte de celui qui frappe ».

Beaucoup de gens ne se rendent pas compte de l'esprit qui les influence.

— Mon Père, j'ai le cafard !

— Non, Monsieur, vous n'avez pas le cafard. Cela n'existe pas. Vous avez le démon qui vous tourne autour.

— Mais non, mon Père, vous voyez le diable partout. J'ai le cafard parce qu'il n'y a pas de soleil, aujourd'hui ; et quand le temps est gris, je suis triste, voilà tout ! Ce n'est pas affaire du diable.

— C'est exact ! Mais sachez que le démon utilisera tout pour venir vous tenter. Il profitera d'un temps, tout comme d'une indisposition. Mais sachez que si vous vous sentez triste, le démon vous tourne autour. Méfiez-vous !

Voici un jeune homme triste. Je ne dis pas qu'il a péché. Je dis : « le démon tourne autour de lui ». Attention ! Comment savoir tout cela ?... Il y a des règles, apportées par la très sainte Vierge Marie à saint Ignace de Loyola.

Et d'abord bien distinguer ce qui est de Dieu, disons du bon Esprit. Soit que Dieu agisse directement, soit par l'intermédiaire d'un bon Ange, d'un prédicateur, d'un bon exemple, etc. Il y a ce qui vient du démon ; disons mauvais esprit. Soit qu'il s'agisse d'un démon lui-même, soit d'un de ses suppôts, mauvais conseil ou exemple, etc. Enfin, il y a des actes qui procèdent de notre intelligence et notre volonté ; les seuls dont nous soyons responsables.

Que de jeunes gens se troublent parce qu'ils ont de mauvaises pensées ! Le fait d'avoir des mauvaises pensées n'est pas un péché. C'est du cinéma que le démon projette dans nos facultés sensibles, imagination, mémoire, etc.

— Mais ce sont des images très vilaines !

— Ce n'est pas vous qui êtes vilains, c'est le démon. Si vous y consentez et prenez plaisir à ces mauvaises délectations alors vous pêchez, car votre consentement est de vous. Vous êtes responsable. Si au contraire, vous priez et essayez de chasser ces tentations, non seulement vous n'avez pas péché, mais vous avez gagné des mérites. Cela est de vous (et de Dieu d'abord). Le cinéma était du démon. »

Une sainte religieuse, la Sœur Rejatella, écrivait de Barcelone à saint Ignace à Rome :

— Mon Père, j'ai de mauvaises pensées !

Saint Ignace qui la connaissait bien lui répondait :

— Je ne me troublerai pas plus des mauvaises pensées que m’envoie le démon et que je n’accepte pas, que je m’enorgueillirai des bonnes pensées que m’envoie mon bon ange et qui ne sont pas de moi.

Et le saint ajoutait :

— Saint Pierre et saint Paul aussi ont eu de mauvaises pensées, mais ils n’ont pas péché. »

Saint Paul nous le dit dans le chapitre XII (7-9) de sa deuxième *Lettre aux Corinthiens* :

— Il m’a été donné le *stimulus carnis* (l’aiguillon de la chair). Trois fois j’ai prié le Seigneur de m’en délivrer... »

Et Dieu sait si le Sacré-Cœur aimait saint Paul ! Que lui a-t-il répondu ?

— Non, je ne t’en délivre pas, ma grâce te suffit ; la vertu se fortifie dans la faiblesse ».

Alors si saint Pierre et saint Paul ont eu des mauvaises pensées, nous aussi nous pouvons en avoir. Le tout est de savoir se comporter dans les tentations. Tel est le but des règles du discernement des esprits.

Voici donc le sous-titre n. 313 du *Livre des Exercices*. Le sous-titre contient à lui seul un grand principe général à retenir.

313 — RÈGLES PROPRES À FAIRE DISCERNER ET SENTIR, EN QUELQUE MANIÈRE (il y aura donc des nuances à remarquer), LES DIVERS MOUVEMENTS EXCITÉS DANS L’ÂME (par exemple, j’ai envie de partir en mission, de changer mes résolutions, etc. Attention avant d’agir ! Est-ce de Dieu ou du démon ?) SOIT PAR LE BON ESPRIT, AFIN DE LE RECEVOIR (à noter que si l’on est sûr que cela vient de Dieu il ne faudra pas hésiter à le faire. La difficulté sera d’être bien sûr que cela vient de Dieu ; il est d’ailleurs plus difficile à savoir que c’est de Dieu), SOIT PAR LE MAUVAIS ESPRIT, POUR LE REPOUSSER.

Nous avons là une règle générale capitale. Dès que l’on sait que cela vient du démon, il faut le repousser sans discuter. Mon maître des novices à Chabeuil en 1942, le Père Terradas, disait : « On ne joue pas avec le démon. » Il appelait *jouer avec le démon* le fait de caresser une pensée que l’on sait ne pas être bien, et donc être du démon, tout en se rassurant sur la volonté ferme dans laquelle on se trouve de n’y pas consentir ; on se permet de la tourner, de la retourner, de voir ce qu’il y a de bon ou d’agréable en elle, tout en étant bien décidé à ne pas y consentir. Malheur à celui qui accepte le dialogue avec le démon, qui est bien plus fin que nous. Ève a succombé parce qu’elle a *joué* avec le démon. Après lui avoir dit que Dieu l’avait défendu, le démon a poursuivi avec de nouvelles raisons. Au lieu de couper court, elle a commencé à discuter :

— Si nous en mangeons, nous mourrons.

— Non, vous ne mourrez pas, vous serez comme des dieux, sachant le bien et le mal! »

Elle discuta, et le démon finit par la faire succomber.

Voici un homme marié :

— Non, mon Père, j'aime trop ma femme. C'est seulement pour m'amuser. Je rêve... un rêve seulement... Si je quittais ma femme ; une telle ferait si bien!... Non, non, mon Père, c'est pour rire ! Rassurez-vous.

— Monsieur, vous jouez avec le démon. Même si cela ne devait jamais arriver, et l'on a vu des choses impossibles arriver, le démon n'arriverait-il qu'à provoquer chez vous un désir d'adultère ! Quelle victoire pour lui!... Même s'il arrivait seulement à diminuer votre union... quelle défaite pour vous ! »

Autre exemple : un novice, un séminariste... Il rêve d'une jolie fille blonde, militante d'un mouvement catholique... un beau chalet ! On aurait une nombreuse famille, beaucoup d'enfants. On ferait de l'action catholique..., etc.

— Attention ! Vous jouez avec le démon.

— Mais mon Père, c'est une distraction. Vous le savez, j'aime ma vocation !

— Cher ami, c'est du cinéma du démon. Si vous acceptez de revenir à ce rêve agréable, votre vocation est perdue d'avance. Ne vous amusez pas à ce jeu !

Saint Bernard a écrit : *Nemo repente fit pessimus*. « Personne ne devient tout d'un coup très mauvais ». On apprend parfois des chutes de prêtres, de grands chrétiens exemplaires, etc. Sachez que ce n'est pas arrivé tout d'un coup. Depuis longtemps, ils jouaient avec le démon.

RÈGLES DU DISCERNEMENT DES ESPRITS DE LA PREMIÈRE SEMAINE

POUR TOUS, PÉCHEURS DÉBUTANTS OU AVANCÉS DANS LES VOIES DE LA VIE INTÉRIEURE

Comment savoir donc si tel mouvement que je ressens vient de Dieu ou du démon ? Il y a des règles. Ces règles ne sont pas pareilles, s'il s'agit des gens qui vivent actuellement dans le péché ou s'il s'agit d'âmes qui progressent dans la vertu.

PREMIÈRE RÈGLE, N. 314

314 — À l'égard des personnes qui vont de péché mortel en péché mortel, la conduite ordinaire de l'ennemi est de leur proposer des plaisirs apparents, leur occupant l'imagination de jouissances et de voluptés sensuelles, afin de les retenir et de les plonger plus avant dans leurs vices et dans leurs péchés. Le bon Esprit, au contraire, agit en elles d'une manière opposée, il excite dans leur conscience le trouble et le remords, en leur faisant sentir les reproches de la raison.

Ainsi donc, avec les gens qui vivent dans le péché mortel, le mauvais esprit rassure le pécheur et le pousse de plus en plus dans son péché. Il lui représente de plus vifs plaisirs, des délectations sensibles. Il lui représente ces objets de péché comme le plus grand bonheur, pour qu'il s'y plonge de plus en plus avec sécurité et joie, comme quelque chose de normal, indispensable. « Tout le monde le fait ».

Le bon Ange, au contraire, lui envoie un dard, un aiguillon qui le heurte, l'empêche d'être tranquille : celui des reproches de la raison. Il lui montre les conséquences du péché. Le pécheur est en état de damnation. Que l'aile de sa voiture heurte un poteau ou une borne, il risque de passer de son volant au jugement de Dieu et en enfer. C'est clair... indiscutable. Le démon, lui, fait rejeter ces pensées qui ont converti tant d'âmes !

— Mais non ! Ne t'inquiète pas, le Bon Dieu est bon ! Tout le monde fait ça. Regarde autour de toi, il n'y a que les imbéciles qui se gênent. Ce n'est pas la peine d'en parler à ton confesseur. Ça ne le regarde pas. Tu t'en confesseras à ton lit de mort. Tu as toujours le temps ! Tu es jeune, etc. »

Vous avez un ami qui se dit incroyant, n'allez pas le rassurer : « Tu es un chic type ! Je suis sûr que tu seras sauvé ! Tu donnes 2000 fr. à la kermesse des sapeurs-pompiers, tu es intelligent, loyal, serviable, etc. » Non ! Dites-lui la vérité !

— Avec toute l'intelligence que Dieu t'a donnée, tu es le plus bête de la commune. Tu vas te débrouiller de te damner... Tu te dis loyal ? Pas tant que ça ! Si tu étais vraiment loyal, tu irais faire une retraite... Tu te dis bienfaiteur de l'humanité ? Tu es un scandale public ! Les enfants perdent la

foi rien qu'en te regardant ; prépare-toi à rendre des comptes terribles à Dieu qui t'a comblé de dons et t'en demandera compte..., etc. »

Et donc celui qui rassure le pécheur dans son péché fait le jeu du démon. J'ai connu des personnes qui ont été sauvées parce qu'un jour elles sont tombées sur un confesseur qui leur a dit : « Si je vous donne l'absolution à vous qui n'êtes pas décidée à couper avec le péché (onanismes ou infanticide, etc.), vous faites un sacrilège et moi aussi... alors convertissez-vous ! »

— Si je meurs, je vais en enfer ?

— Si vous restez dans cet état, oui !

— Alors, mon Père, je reviendrai ! »

La personne en question s'est renseignée et elle a fait ses pâques, non le jour de Pâques, mais pour la Pentecôte. Elle avait quatre enfants, elle en a onze. Elle avait été sauvée par un confesseur qui appuyait le jeu du bon Ange. (La personne en question était une parente du P. Barrielle ; le confesseur de passage était Vicaire général de Papouasie.)

J'ai connu une paroisse qui fut convertie parce que le curé avait annoncé au début du Carême, que tous ceux qui auraient manqué la messe le dimanche en Carême, se verraient refuser l'absolution à Pâques. C'était un village très chrétien, soi-disant, où tous les hommes faisaient leurs Pâques et venaient à la Messe quatre fois par an, pas plus. Après cet avis en chaire, rien ne fut changé. Mais le jour de Pâques, aucun homme ne put faire ses Pâques ! Vous voyez le bruit que cela a fait au village ! Mais... la moitié vint les faire pour la Pentecôte, n'ayant plus manqué leur Messe et ils continuèrent à y venir. Un bon nombre des autres revint peu à peu, à l'occasion des missions ou de maladies. C'est le démon qui rassure le pécheur dans le péché ! Attention !

Le bon Ange, lui, donne « les reproches de la raison ». Il dit nettement ce qu'il en est. Si vous voulez convertir quelqu'un, ne lui dites pas des raisons à côté, par exemple : « Va au prieuré faire une retraite, on y mange bien ». Dites-lui : « : Si tu mourrais à l'instant, serais-tu en état de paraître devant Dieu ? Et donc, va vite faire une bonne retraite au prieuré, malheureux ! Cela t'est indispensable et très urgent ! »

Le Père Roothan dit que cette première règle s'applique aussi à ceux qui, sans être en état de péché mortel, sont installés dans la tiédeur. Par exemple ces chrétiens, ces religieux bien décidés à ne pas se corriger de leurs péchés véniels ! Le démon les rassure dans leur tiédeur, très dangereuse pour leur salut. Le bon Ange leur envoie de graves avertissements. Malheur à eux s'ils n'en profitent pas ! C'est ainsi que le relâchement s'introduit dans beaucoup de couvents ou même de familles chrétiennes.

« L'application de ces règles demanderait donc beaucoup de discernement et de discrétion s'il s'agissait d'une âme tiède » (le Père Roothan).

DEUXIÈME RÈGLE, N. 315

Comment le mauvais esprit s'y prend-il ? Et comment se comporte le bon Esprit avec ceux qui travaillent courageusement à se corriger de leurs péchés ?

Les démons, comme les bons Anges, sont de purs esprits, on ne les voit pas. Mais le Bon Dieu n'a pas voulu que les démons, nos ennemis, viennent nous attaquer sans que nous n'ayons comme un « radar » pour les détecter. D'où l'importance des examens de conscience. *Vigilate et orate*, a dit et répété Jésus dans l'Évangile : « Veillez et priez » (Matth. xxvi, 41). Malheur au chrétien qui n'est pas sur ses gardes ! Le démon trafiquera dans son âme tant qu'il voudra ; l'homme ne s'apercevra de rien s'il n'est pas sur le qui-vive. Pourtant il ne suffit pas de veiller : À quel signe vais-je reconnaître que je suis en face du Bon ou du mauvais esprit ?

Saint Ignace nous donne six signes pour reconnaître le mauvais esprit cherchant à surprendre ceux qui vont de bien en mieux.

315 — Dans les personnes qui travaillent courageusement à se purifier de leurs péchés et vont de bien en mieux dans le service de Dieu, Notre-Seigneur, le Bon et mauvais esprit opèrent en sens inverse de la règle précédente. Car c'est le propre du mauvais esprit de leur causer de la tristesse et des tourments de conscience, d'élever devant elles des obstacles, de les troubler par des raisonnements faux, afin d'arrêter leurs progrès dans le chemin de la vertu...

Nous avons donc comme six caractéristiques, comme six odeurs pour trahir le mauvais esprit.

I. LA TRISTESSE

« Un saint triste est un triste saint » disait saint François de Sales. Le démon est l'éternellement triste... Il ne peut pas se débarrasser de sa tristesse. Dès qu'il s'approche de vous, il vous communique sa tristesse sans le vouloir. C'est tellement fort que dans les règles du discernement des esprits de la deuxième semaine, quand le démon s'efforcera de tenter une âme fervente, sous l'apparence du bien, un des signes pour le reconnaître sera cette tristesse dont on se sent envahir. Un tel était sorti content du confessionnal, puis tout d'un coup il se sent triste. Reconnaissez celui qui s'approche de lui avec sa tristesse ! Voilà un jeune homme triste. Je ne dis pas qu'il a péché, mais je sais que le démon rôde autour de lui. Attention à ces rêveries mélancoliques ! On ne sait pourquoi... Le démon n'est pas loin !

2. LES TOURMENTS DE CONSCIENCE

Le Père Louis Lallemand, le célèbre jésuite, disait : « Toute proposition conditionnelle qui trouble vient du démon ». (Une proposition qui commence par un si ou un conditionnel : Qui sait si ? Qui sait si je me suis bien confessé ?... si j'ai la vocation ?... si je pourrai persévérer, etc.)

Voici votre femme qui arrive un samedi soir :

— Qui sait, François, si je me suis bien confessée ? Qui sait si demain je puis aller communier ?

— Pourquoi ?... As-tu caché, exprès, un péché mortel en confession ? (Et vous savez que pour rien au monde elle ne voudrait commettre un péché, même véniel)

— Oh non ! Mais le sacristain faisait du bruit, les enfants chahutaient, M. le curé a éternué, je me suis embrouillée Qui sait si je me suis bien confessée ?

Répondez-lui :

— Rassure-toi, tu t'es très bien confessée ; tu peux aller communier.

— Comment le sais-tu ?

— Deuxième règle ! C'est le démon qui t'embrouille et le démon est un menteur ! Si tu avais fait une confession sacrilège, le démon te rassurerait, tandis que le Bon Ange te dirait pourquoi et en quoi tu aurais fait une confession sacrilège. Et donc soit bien rassurée.

Voilà un séminariste qui se dit : « Qui sait si j'ai bien la vocation ? » Cette pensée, telle quelle, vient du démon. Le bon Ange lui dirait pourquoi et ce serait clair.

3. LES OBSTACLES

Le démon excelle à faire paraître la pratique de la vertu comme trop difficile, à grossir toutes les difficultés. Que de gens croient qu'une vie vraiment chrétienne est impossible, qu'il y aurait des difficultés insurmontables à faire son salut, à pratiquer la chasteté selon son état, à vivre chrétiennement dans le mariage !

Que l'on songe à la « panique » de ne pas être comme tout le monde qui a poussé tant de grandes chrétiennes se déshonorant par ces modes impudiques, à la « panique de l'enfant » qui aura poussé tant de femmes, qui se prétendent pourtant catholiques, à commettre des infanticides – ce crime qui crie vengeance devant Dieu – à se priver de ce trésor éternel, de cette joie inégalable pour toute une famille qu'est un enfant de plus et qui en même temps, on le sait, la santé et le bonheur d'une femme ! Le démon grossit toutes les difficultés et cache en même temps tout ce qui rend facile la vie chrétienne : fuir les occasions, la prière, les sacrements, les joies intenses d'une famille chrétienne, les joies éternelles, etc.

Cela paraît des obstacles insurmontables !

4. LE TROUBLE

« Tout trouble vient du démon » disait saint Jean Berchmans, même la griserie, l'émotivité sont des moyens dont le démon se sert. Quelquefois en famille, il y a de l'électricité dans l'air. L'épouse s'énerve, les enfants sont plus particulièrement intenable, le mari calotterait tout le monde. Sachez-le : il y a le démon ! Là il gagne chaque fois... On dit, on fait des sottises, des péchés plus ou moins graves et plus ou moins nombreux. *Vigilate!* Priez! Nous dirons plus loin ce que l'on doit faire quand les démons sont là. Il faut mettre les enfants en garde contre certaines dissipations ou sentiments de colère ou d'orgueil dont le démon se sert...

5. LES RAISONNEMENTS FAUX

Ils sont un signe immanquable du démon. Nous devons nous défier beaucoup de certaines théories fausses, de certains slogans qui entraînent à de nombreux péchés, et souvent à des péchés très graves contre la foi, contre la justice ou la charité. Par exemple :

— Quand ils seront grands, ils choisiront leur religion.

— Pardon. Savez-vous s'ils vivront ? Est-ce que dès maintenant ils n'ont pas le droit de savoir qu'ils ont un Père dans le ciel?... de savoir qu'ils ont une destinée éternelle ? N'ont-ils pas déjà un petit cœur capable d'aimer le Bon Dieu... de pratiquer la vertu ?

Ce n'est pas un acte de justice que vous préconisez ainsi, mais la plus horrible et criminelle des injustices. Raisonnements faux !

De même : « Mon Père, nous n'en aurons qu'un, ainsi nous l'élèverons mieux ! » Rassurez-vous, on n'élève pas mieux un enfant que douze. Moi, toutes les calottes que j'ai reçues, je ne les ai pas reçues de mon père ou de ma mère ; les frères et sœurs, ça sert beaucoup à l'éducation !

De même : « Je n'ai pas demandé à Dieu de venir au monde... » ou ce qui revient au même : « Je n'ai pas demandé à mes parents de me mettre au monde ». Outre que c'est d'une fatuité, d'un orgueil insupportable, « à quel moment, Monsieur, devait-il vous demander la permission de vous donner l'être ? Avant votre conception ?... quand vous étiez dans le sein de votre maman ?... quand vous vous suciez les doigts ?... ou fallait-il attendre que vous ayez vos dix-huit ans ? »

Mais il y a là, dans les deux cas, un grave blasphème contre Dieu, le Père de tout bien. La vie est un bien. Votre destinée éternelle est un bien au-dessus de tout bien. Tous les moyens que Dieu vous a préparés de toute éternité pour faire votre salut ! Et vos parents, également, n'ont fait que suivre le plan de Dieu... Et vous qui posez si orgueilleusement cette

question, en attendant, n'utilisez-vous pas tous ces dons de Dieu ? Et vous ne lui dites pas même *merci* ? *Ita ut sint inexcusabiles* ! disait saint Paul Apôtre, dans sa *Lettre aux Romains* (1, 20), en parlant de ceux qui ne veulent pas dire *merci* au Bon Dieu et qui tout de même en profitent depuis leur café au lait du matin jusqu'au soir. Ils respirent l'air du Bon Dieu, boivent le lait du Bon Dieu, le vin du Bon Dieu, l'eau du Bon Dieu, mangent le pain du Bon Dieu, fument la cigarette du Bon Dieu, etc.

6. LE DÉCOURAGEMENT

Tout découragement vient du démon. Vous aviez bien commencé... Tout d'un coup plus de courage : le démon est passé par là. Et le bon Ange ? Le bon Ange, lui, donne le courage, la paix, la joie, rend tout facile !

Rappelez-vous la tentation de saint Augustin ! Il était dans son jardin. Il avait trente-deux ans, n'était même pas baptisé. Il avait mené une vie bien corrompue, était devenu manichéen. Mais il avait une maman qui était sainte Monique et qui avait prié pour lui pendant trente-deux ans. Elle l'avait suivi à Milan où il avait été nommé par l'Empereur, directeur du Lycée impérial. Là, elle l'avait mis en relation avec saint Ambroise et saint Ambroise n'avait pas eu de peine à montrer au jeune directeur de Lycée, très intelligent et qui aimait entendre saint Ambroise, que s'il voulait se sauver il fallait à tout prix qu'il se décide à devenir chrétien, à quitter sa mauvaise vie, à se faire baptiser, etc. On l'avait donc inscrit au catéchuménat. On devait le baptiser pour Pâques. Vous croyez que tout allait se passer comme cela ? Saint Augustin, dans le *Livre de ses Confessions*, nous raconte comment cela s'est passé : Il était dans son jardin, tout d'un coup il devient triste :

— Tu n'es pas fou, est-ce que tu as assez réfléchi, est-ce que tu es assez loyal ? »

Et il versait des larmes, grosses comme des pois chiches, et se voit obliger de circuler pour pouvoir respirer.

— Mais c'est impossible ! »

Et toutes ces anciennes relations qui lui revenaient à la mémoire :

— Comment feras-tu pour te passer de nous ? Augustin ! notre cher Augustin ! mais c'est impossible ! »

Ce fut si fort qu'Augustin fut sur le point de renoncer au Baptême et d'envoyer un mot à l'Archevêque : « Monseigneur, je ne suis pas prêt, j'ai présumé de mes forces. » Quel dommage ! Mais le bon Ange n'abandonne pas les siens et, pendant qu'il se promenait dans les allées, il eut une idée :

— *Quod isti et istæ, cur non ego ?* Après tout, ce que ceux-ci et celles-ci font, tous ces chrétiens... pourquoi ne le ferais-je pas ? Eh bien ! comme ceux-ci, je fuirai les mauvaises occasions ; je prierai ; si je tombe, j'irai me confesser ; je communierai, quelle chance ! »

Cette pensée lui donne la paix et la joie :
— Pour Pâques je serai comme ma maman ! »

Notez bien, dans la première partie, les six signes du démon : la tristesse, les tourments de conscience, les obstacles, le trouble, les raisonnements faux, le découragement. Tandis que dans la deuxième, c'est la paix et la joie. Voyez-vous, ce n'est pas par hasard, ce n'est pas de lui-même que saint Augustin a conservé sa résolution. C'est que le bon Esprit est intervenu.

315 (*suite*) — Au contraire, c'est le propre du bon Esprit de leur donner du courage et des forces, de les consoler, de leur faire répandre des larmes, de leur envoyer de bonnes inspirations et de les établir dans le calme ; leur facilitant la voie et levant devant elles tous les obstacles, afin qu'elles avancent de plus en plus dans le bien.

TROISIÈME RÈGLE, N. 316

De la consolation et de la désolation spirituelles

Le tout est de savoir ce qu'il faut faire quand le démon est là. Saint Ignace va nous l'indiquer. Mais avant de nous indiquer la conduite à tenir en face d'un travail d'approche du démon ou d'une de ses attaques, saint Ignace, en bon scolastique, entend définir les termes qu'il va employer. Le démon est en effet souvent arrivé à vaincre des âmes généreuses par une simple fausse définition de la consolation ou de la désolation spirituelles.

Beaucoup de chrétiens confondent : consolation et progrès dans la sainteté et désolation avec recul. Or ce n'est pas la même chose.

N'allez pas imaginer que vous êtes plus saint parce que vous ressentez des consolations spirituelles : par exemple, après la communion votre cœur est rempli de bons sentiments. N'allez pas lâcher pied et croire que vous reculez en sainteté parce que vous avez des tentations, les plus vilaines soient-elles.

Que de retraitants ont pleuré leurs péchés à leur première retraite et viennent nous dire à leur seconde : « Mon Père, je rate ma retraite ! je suis sec... je n'arrive pas à m'enflammer d'amour ». J'ai connu de grands et généreux retraitants qui ont été secoués dans une retraite, au point qu'ils se demandaient s'ils n'allaient pas perdre la foi.

Or, c'était précisément une retraite où Dieu voulait les faire sortir des voies ordinaires et les faire avancer dans les hautes voies mystiques. Prenez donc bien garde aux définitions que vous donne saint Ignace.

316 — DE LA CONSOLATION SPIRITUELLE. J'appelle *consolation* un mouvement intérieur qui est excité dans l'âme, par lequel elle commence à s'enflammer dans l'amour de son Créateur et Seigneur et en vient à ne savoir plus aimer aucun objet créé sur la terre pour lui-même, mais uniquement

dans le Créateur de toutes choses. La consolation fait encore répandre des larmes qui portent à l'amour de son Seigneur l'âme touchée du regret de ses péchés, ou de la Passion de Jésus-Christ Notre-Seigneur, ou de toute autre considération qui se rapporte directement à son service et à sa louange. Enfin, j'appelle consolation toute augmentation d'espérance, de foi et de charité, et toute joie intérieure qui appelle et attire l'âme aux choses célestes et au soin de son salut, la tranquillisant et la pacifiant dans son Créateur et Seigneur.

Vous le voyez : Pleurer ses péchés, pleurer la Passion de Jésus, il l'appelle consolation spirituelle, car ce sont de douces larmes. Mais n'allez pas en conclure que vous êtes plus saint pour cela. Vous, au contraire, malgré vos supplications, vous restez sec comme du bois, alors que vous voudriez pleurer vos péchés. N'allez pas en conclure que votre oraison est manquée. Combien se découragent alors ! Rodriguez cite ce saint religieux qui, dès qu'il se mettait à faire oraison, se trouvait tout à coup sec comme du bois et n'arrivait pas à dire un seul mot à Notre-Seigneur. Il se contentait de répéter : « Je suis une bête... je suis une bête... » N'allez pas croire qu'il perdait son temps. Pas plus que le pauvre publicain de l'Évangile qui n'osait pas même lever les yeux au ciel et se contentait de battre sa poitrine en disant : « Ayez pitié de moi, Seigneur, qui suis un pauvre pécheur ! Ayez pitié de moi ! etc. »

QUATRIÈME RÈGLE, N. 317

317 — De la désolation spirituelle. J'appelle *désolation spirituelle* le contraire de ce qui a été dit dans la troisième règle ; les ténèbres et le trouble de l'âme, l'inclination aux choses basses et terrestres, les diverses agitations et tentations qui la portent à la défiance et la laissent sans espérance et sans amour, triste, tiède, paresseuse, et comme séparée de son Créateur et Seigneur. Car comme la consolation est opposée à la désolation, les pensées que produit l'une sont nécessairement contraires à celles qui naissent de l'autre.

Si vous me pardonnez l'expression un peu enfantine : « Dans la consolation Dieu nous donne des bonbons. Dans la désolation, il nous donne de la vache enragée. » Mais n'allez pas croire que dans le premier cas vous êtes plus saint et que dans le second cas vous êtes plus mauvais... Que de gens se découragent parce qu'ils sont accablés de tentations, même viles et humiliantes. Nous verrons plus loin ce qu'il faudra faire alors. Non seulement cela ne veut pas nécessairement dire que vous reculez. Mais c'est toujours, si vous en prenez les moyens, une grâce pour avancer en sainteté. Sainte Jeanne de Chantal est restée plusieurs années soumise à des tentations terribles. Elle n'avait plus envie de prier. Dès qu'elle se mettait en prière, elle en éprouvait un dégoût incroyable, elle avait envie de quitter son couvent et de retourner

dans le monde pour s'y livrer à la vie la plus relâchée, la plus mondaine, même corrompue. Elle se demandait si elle avait encore la foi.

Peut-être penserez-vous qu'alors elle marchait en arrière dans la voie de la sanctification?... Au contraire, c'est dans ces années-là qu'elle a fait le plus de progrès dans la vertu et elle est arrivée à cette générosité et force d'âme qu'elle n'aurait jamais atteinte si le Bon Dieu ne l'avait pas fait passer par ces épreuves.

Le Père Vallet nous disait : « Il y a plusieurs façons pour apprendre à boxer :

- certains s'entraînent en donnant des coups de poing à leur traversin. En faisant cela, vous ferez de maigres progrès ;
- d'autres s'entraînent en donnant des coups de poing contre des *punching ball*. Cela vous fera faire de plus grand progrès, il faut se remuer sinon la balle risque de vous revenir dans l'œil ;
- Mais si vous voulez devenir un maître boxeur, alors exercez-vous avec un maître boxeur spécialisé. Les premiers jours vous serez brisé, mais bientôt, à votre tour, vous serez devenu un maître ».

« Ainsi, ajoutait le Père Vallet, Dieu permet aux démons de venir vous tenter, pour nous aider à avancer rapidement en sainteté ». Donc ne confondez plus tentations et relâchement dans la sainteté.

« Parce que tu étais agréable à Dieu, il était nécessaire que la tentation t'éprouvât » disait l'archange Raphaël à saint Tobie (xii, 13), et saint Jacques a écrit dans sa *Lettre* : « Bienheureux l'homme qui souffre la tentation, car après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie que Dieu prépare à ceux qui l'aiment » (I, 12).

Et saint Pierre nous dit : « Mes frères, soyez sobres et veillez car votre ennemi le diable, comme un lion rugissant, vous tourne autour, prêt à vous dévorer. Résistez-lui, forts dans la foi... » (I Petri, v, 8).

Ainsi donc que la désolation (et tout ce qu'il y a derrière ce terme : sécheresse, découragement, troubles, épreuves, tentations de toutes espèces) ne vous trompe pas. Il faut passer par là pour arriver à la sainteté.

LE GRAPHIQUE DE SAINT JEAN DE LA CROIX

Saint Jean de la Croix, en tête de son ouvrage *La montée du Carmel*, où il indique l'ascension de l'âme vers les voies mystiques, a voulu faire un petit dessin pour illustrer cette ascension de l'âme.

❖ Au bas, à droite, une longue voie de garage qui monte, descend, tourne, retourne et aboutit à une impasse. Sur cette voie, saint Jean de la Croix a écrit : *Consolations humaines !*

— Je voudrais bien me sanctifier, mais je voudrais que l'on reconnaisse mes efforts, que mes supérieurs m'encouragent, etc. ; ne pas être seul... Puisqu'il en est ainsi, je lâche tout !

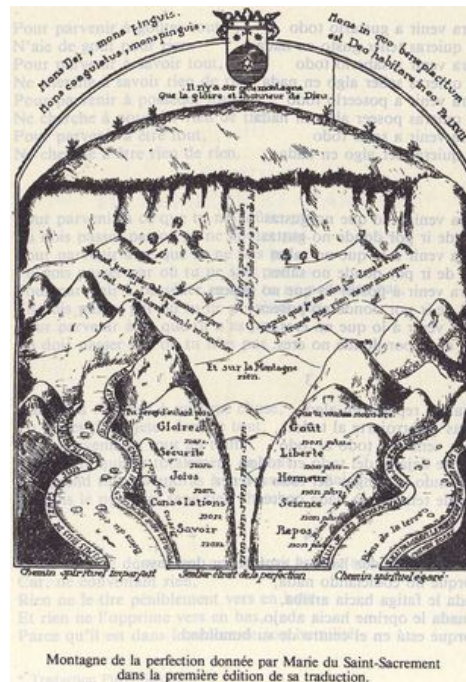
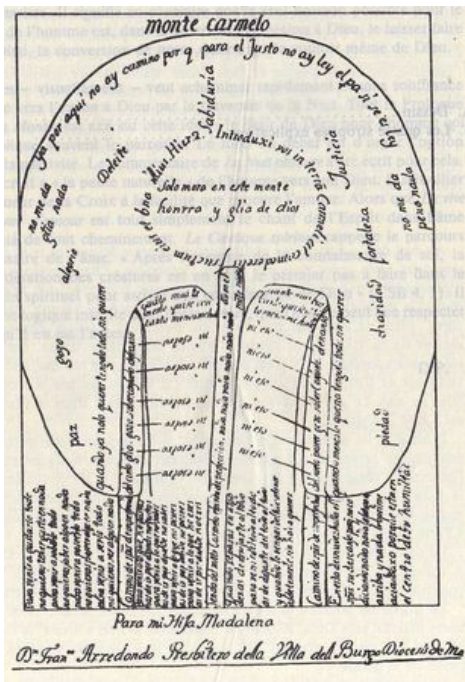
— Monsieur, vous êtes sur une voie de garage, vous n'arriverez jamais à la sainteté. »

❖ ❖ Autre voie de garage qui tourne, retourne, monte, descend, remonte et finalement aboutit au point de départ. Au-dessus, saint Jean de la Croix a écrit : *Consolations divines*.

— Non, je ne recherche pas les consolations humaines, mais quand je fais oraison ou que je communie je voudrais ressentir quelque chose de doux, un peu d'amour pour le Bon Dieu, la joie de sa présence, la douleur de mes péchés, or je reste sec ; j'ai même des tentations alors je sens que je perds mon temps, je vais lâcher mon oraison ! »

Saint François de Sales vous dit : « Ne cherchez pas les consolations de Dieu mais le Dieu des consolations ». Vous n'arriverez jamais à la sainteté si vous continuez à confondre progrès et consolation spirituelle.

❖ ❖ ❖ Au milieu, est dessiné un chemin comme un puits de mine, étroit... tout noir... sur lequel le saint a écrit cinq fois en espagnol : *Nada, nada, nada, nada, nada* (rien) ! Et c'est le seul chemin pour arriver là-haut !



— Mais, mon Père, j'ai dû me tromper... Il faut à tout prix que je fasse autre chose. J'ai des tentations terribles... je ne fais pas de progrès ! Si vous saviez

tous les sentiments qui naissent en mon cœur... je perds la foi... j'ai envie de faire les péchés les plus horribles, etc. !

— Courage ! Vous êtes sur le bon chemin !

— Mais ce n'est pas possible ! mon imagination est remplie d'images impures, de haine. Je ne crois plus à rien, me semble-t-il.

— Vous êtes sur le bon chemin, ne lâchez pas ! Continuez !

Puis là-haut, le puits de mine s'évase en entonnoir et s'éclaire ; mais saint Jean de la Croix écrit : « Et là-haut toujours rien ! » Autres espèces de tentations très différentes. On se sent si loin du Bon Dieu ! On se voit si vil, si pêcheur ! On voudrait faire mieux, on n'y arrive pas !

Enfin au-dessus, seulement, les vertes prairies du Mont-Carmel arrosées par les sept dons du Saint-Esprit et produisant les douze fruits du Saint-Esprit !... Courage donc ! Que rien ne vous arrête !

Mais que faire alors ? Saint Ignace va vous l'indiquer.

CINQUIÈME RÈGLE, N. 318

318 — Il importe, au temps de la désolation, de ne faire aucun changement, mais de demeurer ferme et constant dans ses résolutions et dans la détermination où l'on était avant la désolation, ou au temps même de la consolation. Car, comme ordinairement le bon Esprit qui nous guide et nous conseille dans la consolation ; ainsi dans la désolation est-ce le mauvais esprit, sous l'inspiration duquel nous ne pouvons prendre un chemin qui nous conduise à une bonne fin.

Que d'erreurs catastrophiques a-t-on commises pour avoir ignoré et oublié cette cinquième règle : *défense de changer de résolutions au moment de la désolation.*

Pourquoi ? Parce qu'à ce moment-là, c'est le démon qui souffle et donc vous êtes sûr, si vous suivez la poussée du mauvais esprit, de faire ce qu'il désire. « D'ordinaire, dit saint Ignace, c'est Dieu qui nous guide au temps de la consolation. » *D'ordinaire*, car on verra plus loin qu'il y a de fausses consolations, et alors c'est le démon, mais dans une véritable consolation c'est toujours Dieu qui pousse. Toutefois là il est plus facile de se tromper.

Tandis que dans une désolation, dans un désir de mal faire, c'est toujours le démon qui fait des siennes. (Rappelez-vous les six odeurs ou caractéristiques dont nous avons parlé dans la deuxième règle).

Que de vocations a-t-on gâchées pour avoir oublié cette règle !

— Monsieur le curé, le petit n'a plus envie de retourner au séminaire. Alors, n'est-ce pas, il n'a plus la vocation ?

— Oh ! attention ! A-t-il la vocation ou ne l'a-t-il pas ? Cela est une autre question. Maintenant il subit une attaque du démon. Ce n'est pas le moment de partir. Le démon fait son métier, cela peut même parfois être le signe d'une grande vocation. Mon petit, rentre au séminaire. On verra après.

— Et si je n'ai pas la vocation ?

— Dans un an ou deux, tu iras faire une retraite d'élection et là, après t'être placé dans l'indifférence ignatienne, c'est-à-dire *Dieu avant tout*, tu régleras la question pour savoir si Dieu t'appelle ou non. Mais pour le moment surtout ne change pas. »

Moi, pauvre Père Barrielle, à 17 ans, j'ai eu une envie folle de quitter le petit séminaire. Heureusement que mon confesseur m'a dit : « Attends ! » Sinon, je ne serais pas ici aujourd'hui.

Que de gens renoncent à leurs résolutions au premier piège du démon ! Quel malheur ! Comment ne pas se laisser tromper ? Eh bien, « attendre » !

SIXIÈME RÈGLE, N. 319

LA RÈGLE D'OR DE LA VIE INTÉRIEURE : LA CONTRE-ATTAQUE.

319 — Quoique nous ne devions jamais changer nos résolutions au temps de la désolation, il est cependant très utile de nous changer courageusement nous-mêmes, je veux dire notre manière d'agir, et de la diriger tout entière contre les attaques de la désolation. Ainsi, il convient de donner plus de temps à la prière, de méditer avec plus d'attention, d'examiner plus sérieusement notre conscience, et de nous adonner davantage aux exercices convenables de pénitence.

Non seulement il ne faut pas changer de résolution au moment de la désolation, mais il ne faut pas non plus rester passif, rester comme cela !... Il faut passer à la contre-attaque sinon le torrent vous emportera. Reprenons l'exemple du séminariste tenté de quitter son séminaire.

— Oui, je vais m'ennuyer, je vais perdre mon temps, cela va être intenable...

— Non, non. Il ne faut pas rester comme cela. Tu vois les raisonnements faux qui sont un signe du démon : « Perdre son temps ! » Tu ne perdras pas ton temps, tu travailleras. Tu pourras même par ton travail et ta prière obtenir le salut de beaucoup d'âmes, même si tu n'avais pas la vocation au sacerdoce et que Dieu t'appelle dans le laïcat. Tu peux très bien travailler au salut des âmes. Tout ça c'est un signe du démon ! Et si le démon veut que tu quittes le séminaire, ce n'est pas un signe de « non-vocation ». Tu ne perdras pas ton temps. Tu continueras tes études. Tu seras le meilleur séminariste. Tu pratiqueras bien le règlement, tu garderas bien le règlement, tu communieras tous les jours, tu découvriras ta conscience à ton directeur, tu seras généreux, tu feras des sacrifices, tu prieras pour les pauvres pécheurs...

— Et si je n'ai pas la vocation ?

— Alors, bien. Dans un an ou deux, tu iras faire une sérieuse retraite d'élection et là Dieu t'éclairera et te donnera la force de faire non pas ta volonté, mais la sienne. Seulement, dès maintenant conduis-toi comme un bon séminariste et aie une grande dévotion à la très sainte Vierge Marie. Travaille dur !... Voilà ce que j'appelle la contre-attaque.

Le bienheureux Pierre Fabre, prêtre savoyard, était venu à Paris prendre son doctorat en théologie à la Sorbonne. Comme il était pauvre, il loua une chambre à trois : Xavier, Ignace et lui. Lui était prêtre, et prêtre très pieux. Mais il s'aperçut bientôt qu'Ignace, plus âgé que lui, simple laïc, était plus avancé que lui dans les voies de la vie intérieure et lui avoua un jour qu'il avait beaucoup de tentations (on pense de sensualité). Ignace lui dit :

— Je vais vous apprendre un secret pour vous en débarrasser. Et, en attendant, plus vous aurez de tentations, plus vous avancerez dans la sainteté.

— Apprenez-moi votre secret !

— Eh bien, dès que vous êtes tenté, multipliez les actes de la vertu contraire. Vous êtes tenté de gourmandise ? Jeûnez ! Tenté de colère ? Taisez-vous ! De haine ? Priez pour votre ennemi ! D'orgueil ? Humiliez-vous ! De sensualité ? Faites pénitence !

C'est ainsi que bientôt et en peu de temps, l'abbé Fabre devint un grand saint. Vous le savez, c'est lui qui donnait le mieux les *Exercices*, au dire de saint Ignace. C'est lui qui dit la messe à Montmartre quand les premiers jésuites firent leurs vœux (il était seul prêtre, saint Ignace n'était pas encore prêtre).

Saint Ignace, ici, dans cette sixième règle, vous indique quatre espèces de contre-attaques très faciles :

– la prière ;

– la méditation ;

– les examens fervents de conscience : souvent le démon nous fait croire que nous avons péché alors que non seulement nous n'avons pas consenti mais nous avons gagné des mérites en réagissant. Et s'il y a eu faute, l'examen nous donne confiance, en nous faisant remercier Dieu et nous obtient son pardon par l'acte de contrition et de fermes propos ;

– un peu de pénitence... Quelques petites pénitences chassent le démon, par exemple trois *Ave Maria* les doigts sous les genoux, ou une dizaine du chapelet les bras en croix, ou une petite mortification de gourmandise. Le démon craint cela. Saint Benoît, un jour, eut une tentation terrible de la chair dont il n'arrivait pas à se débarrasser. Ôtant son habit, il se roula dans un de ces buissons d'épines très piquantes. Son corps était plein de sang.

Mais tous les démons avaient fui. Nous avons là un grand principe de conduite pour vaincre le démon.

ET DONC, COMMENT SE COMPORTER DANS LES TENTATIONS ?

Vous êtes tenté ? Priez ! À ce moment-là, je vous préviens, il n'est pas rare que le démon ne fasse une espèce de caprice et intensifie sa tentation :

— C'est inutile ! Je t'aurai une fois de plus... cède et je te laisserai tranquille. C'est impossible pour toi de me résister. Tu le sais bien !...

Ne vous laissez pas impressionner. C'est un menteur ! C'est Jésus-Christ qui l'a dit dans l'Évangile de saint Jean. Vous, intensifiez votre prière. Que le démon se le tienne pour dit. S'il vous tente toute la nuit, toute la nuit vous prierez. Même s'il vous fait tomber, vous êtes décidé à continuer à prier. Au besoin, ajoutez quelques petites pénitences, signez-vous avec de l'eau bénite, invoquez « Marie terreur des démons », saint Joseph, saint Michel Archange, etc. À ce moment-là, alors qu'il vous semblait inévitable de ne pas tomber, tout d'un coup la tentation est passée. Vous ne sentez plus rien... Qu'est-il arrivé ? Le démon qui n'aime pas être vaincu, vous voyant décidé à prier, est parti sans crier gare.

Croyez à la prière ! Ah ! mes amis, croyez à la prière ! Nous n'insisterons jamais assez là-dessus. Croyez à la prière ! Un chrétien ne dit jamais : « Il n'y a plus rien à faire ! » Il reste toujours le grand moyen de la prière, qui est tout-puissant. C'est la toute-puissance de Dieu qui est mise en nos mains. On voit dans l'Évangile que Notre-Seigneur a eu un grand souci : celui d'apprendre aux siens à prier, et surtout de leur donner la foi en l'efficacité de la prière. « Demandez et vous recevrez, frappez et on ouvrira, cherchez et vous trouverez. » Et il l'a dit de différentes manières : « À qui demande, on donne ; à qui frappe, on ouvre ; qui cherche, trouve » (chapitre VII de Saint-Matthieu, chapitre XI de Saint-Marc, chapitre XI de Saint-Luc, chapitres XIV et suivants de Saint-Jean).

« Si parmi vous, un fils demande du pain à son père, celui-ci va-t-il lui donner une pierre ? S'il lui demande du poisson, lui donnera-t-il un scorpion ? Si donc vous qui êtes mauvais, ne donnez à vos enfants que de bonnes choses, à combien plus forte raison, votre Père qui est dans les cieux » Luc. XI.

Et Jésus y va encore plus fort sur ce sujet. Nous n'aurions jamais osé aller jusque-là. Rappelez-vous la parabole de l'ami importun : En pleine nuit, il reçoit son ami qui n'a rien mangé depuis la veille. Les magasins sont tous fermés. Il va frapper chez son voisin : « Prête-moi un pain. — Eh non, nous dormons ! — Vous ne dormez pas. — Eh oui, laisse-nous dormir ». Et il continue de frapper à la porte. Finalement le voisin ouvre la fenêtre : « Voilà ton pain, laisse-nous dormir ! » Et Jésus nous dit : « Faites ainsi avec votre

Père des cieux. » Avouez que nous n'aurions jamais osé dire cela, nous autres, et il l'a dit. Et nous pourrions continuer. À tout moment dans l'Évangile nous trouvons cette leçon jusqu'au dernier soir après la cène, Jésus leur fait ce reproche : « Jusqu'à maintenant vous n'avez rien demandé. Demandez et vous recevrez. Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous l'accordera. »

Croyons en l'efficacité de la prière !

Vous connaissez le mot de saint Alphonse de Liguori que nous devrions graver dans le crâne de nos enfants : « Celui qui prie se sauve, celui qui ne prie pas se damne ! » Quels sont ceux de vos enfants que vous retrouverez au ciel ? Ceux qui prieront. Comment peut-il se faire qu'avec la bonté infinie de Dieu il y ait des chrétiens qui puissent se damner ? Hélas ! c'est parce qu'ils ne prient pas !

Celui qui prie se sauve, celui qui ne prie pas se damne. Et saint Alphonse ajoutait dans ce bijou qu'est son *Petit Traité de la prière* : « Tous les saints sont dans le Ciel parce qu'ils ont beaucoup prié ; ils seraient moins saints s'ils avaient moins prié, et ils ne seraient pas du tout au Ciel s'ils n'avaient pas prié... »

Et le saint ajoute ces paroles qui sont encore plus consolantes : « Tous les damnés sont en enfer parce qu'ils ont cessé de prier... Et ils ne seraient pas en enfer s'ils n'avaient pas cessé de prier ! »

Vous seriez au fond de l'océan et plus personne ne songerait à vous. Priez!... Je ne sais comment le Bon Dieu fera, mais je sais qu'il viendra à votre secours. Je disais cela un jour en prêchant une retraite. En sortant de la chapelle, un retraitant me dit : « Mon Père, ce que vous dites là est vrai. Cela m'est arrivé ! » Et il m'expliqua comment, noyé dans un lac d'Auvergne (comme il ne savait pas nager, ses camarades le croyaient noyé), il eut l'idée de prier la Sainte Vierge. À ce moment-là, il eut une impression de froid sous les pieds, c'était une pierre ! Il prend courage, il se met à gigoter comme il peut et ces mouvements firent remuer la surface de l'eau. Ses camarades, qui s'en allaient déjà, revinrent... et il fut sauvé ! c'est vrai !

À ce sujet, permettez-moi une confiance en sens inverse. J'ai eu les peines les plus grandes qu'un prêtre puisse avoir sur terre. J'ai été mêlé intimement à l'apostasie d'un nombre assez grand de confrères : séminaristes, religieux, et, hélas de prêtres ! Eh bien ! il y a quelque chose que je puis vous dire, c'est que tous (à quelques exceptions près) avaient cessé de prier. Certains avaient commencé à cesser de prier par zèle... Les âmes attendent, etc. ! D'autres par lâcheté, négligence, découragement ou honte... Tous avaient cessé de prier ! À ce moment-là, le démon leur a mis l'écorce d'orange et la catastrophe est arrivée. *Nemo repente fit pessimus*, comme dit

saint Bernard, « Personne ne devient tout d'un coup très mauvais ». Mais le préliminaire du démon a toujours été de faire cesser de prier. Plus d'oraison, de lecture spirituelle, de chapelets, d'examen de conscience, de bréviaire, d'actions de grâce, de visites au Très Saint Sacrement, de confession... de messes (ou alors sacrilège, et c'est bien pire !), plus de dévotion à la très sainte Vierge Marie, etc. À ce moment-là, ils étaient mûrs pour la catastrophe !

Saint Alphonse recommande, puisque Dieu exauce toutes les prières, de demander tous les jours la grâce de toujours prier ! Voilà entre autres pourquoi la dévotion à la très sainte Vierge Marie aura sauvé tant de pécheurs ! La moindre prière, Dieu l'écoute. *Si quis tristetur oret*, dit saint Jacques, « si quelqu'un est triste, qu'il prie ! » *Hoc genus dæmoniorum non ejcitur nisi, jejunio et oratione*, dit Jésus en parlant du jeune lunatique, « ce genre de démon, celui de l'impureté en particulier, n'est chassé que par le jeûne et la prière » ; et si souvent cette parole de Jésus : *Vigilate et orate*, « veillez et priez ».

SEPTIÈME RÈGLE, N. 320

320 — Que celui qui est dans la désolation considère comment le Seigneur, pour l'éprouver, le laisse à ses puissances naturelles, afin qu'il résiste, comme de lui-même, aux diverses agitations et tentations de l'ennemi ; car il le peut avec le secours divin qui lui reste toujours, quoiqu'il ne le sente pas, parce que le Seigneur lui a soustrait cette ferveur sensible, cet amour ardent, cette grâce puissante, ne lui laissant que la grâce ordinaire, mais suffisante pour le salut éternel.

Ne croyons pas tout perdu parce que le Seigneur se cache, comme l'époux du Livre des Cantiques qui « se cache derrière la treille et prend plaisir à se faire chercher par l'épouse ». Mais, rassurez-vous, le Seigneur, ne vous laissera jamais sans une grâce suffisante.

LA TENTATION DE SAINTE CATHERINE DE SIENNE !

Cette grande vierge mystique, privilégiée, qui avait continuellement des visions ou des grâces mystiques très élevées, par la permission de Dieu, se trouva un jour dans la plus horrible des tentations. Dieu avait permis aux démons de venir l'assaillir. Toutes les pensées les plus mauvaises, même des sensations (car les démons peuvent, Dieu le permettant, exciter nos instincts). Catherine priait, suppliait Dieu de ne pas l'abandonner, protestait qu'elle voulait plutôt mourir que pécher. Mais les démons lui disaient :

— C'est inutile, tu ne pourras pas résister... d'ailleurs tu as déjà péché et Dieu t'a abandonné, etc.

— Oh Seigneur ! À mon secours ! Que je meure ou souffre, plutôt n'importe quoi que vous offenser ! »

C'était infernal. Mais tout d'un coup, la tentation cesse ! (N'oubliez pas qu'une tentation ne durera pas plus d'une minute que Dieu ne voudra). Et Notre-Seigneur lui apparaît. Alors, habituée à l'entretenir familièrement, elle lui fait un doux reproche :

— Oh ! mon bon Maître, vous m'avez abandonné au moment le plus terrible de ma vie !

— Mais, Catherine, je ne t'ai pas abandonnée !

— Où donc étiez-vous Seigneur ?

— J'étais dans ton cœur.

— Dans mon cœur ? Avec tout ce qu'il y avait de mauvais ?...

— Y consentais-tu ?

— Oh ! non, mon Seigneur ! Vous savez, j'aurai préféré souffrir n'importe quoi ou mourir...

— Eh bien ! sache que c'est moi qui te soutenais et prenais plaisir à voir ta fidélité en face de tous les démons. Crois-tu que j'allais t'abandonner ?... »

Dans nos tentations, n'oublions jamais cet exemple tiré de la vie de cette grande sainte.

HUITIÈME RÈGLE, N. 321

321 — Que celui qui est dans la désolation travaille à se conserver dans la patience, vertu directement opposée aux attaques qui lui surviennent, et qu'il emploie, comme nous l'avons dit dans la sixième règle, les moyens nécessaires pour vaincre la désolation.

Quand nous sommes tentés, patience ! Patience veut dire : souffrir et attendre... Mais de plus, confiance et espérance !

N'oublions jamais que notre sainte religion est la religion du *Notre Père*. N'oublions pas les deux ailes dont parle la petite Thérèse. Il faut les deux : la défiance de soi et la confiance en Dieu. Avec elles, on monte très haut et on ne risque rien. Voyez dans le *Sermon sur la montagne*, ce que Jésus dit à ceux qui craignent de n'avoir pas de quoi manger ou de quoi se vêtir (Matth. vi).

Saint Ignace promet même aux âmes tentées qui se confient en Dieu que la tentation sera bientôt suivie de douces consolations, pourvu que l'âme s'applique à observer la sixième règle « et qu'il espère qu'il sera bientôt consolé ». La sixième règle c'est celle de la contre-attaque, ne l'oubliez pas.

Saint Paul, dans la première *Lettre aux Corinthiens* (x, 13), nous dit une parole qui devrait éloigner de nous tout découragement : « Dieu est fidèle, il ne permettra pas que vous soyez tenté au-dessus de vos forces et dans la tentation Il vous donnera un secours proportionné pour en sortir avec succès. » Voilà pourquoi, à propos du martyr, Jésus nous défend d'y songer à

l'avance et de nous inquiéter, car ce jour-là, si Dieu nous appelle à cet honneur, nous aurons des grâces insoupçonnables. « C'est le Saint-Esprit qui répondra pour vous » (Matth. x, 20).

NEUVIÈME RÈGLE, N. 322

POURQUOI LE BON DIEU PERMET-IL LA TENTATION ?

Quand nous avons des tentations, il faut nous demander pourquoi nous avons eu cette épreuve. C'est ainsi que vous progresserez. C'est quelquefois de notre faute, quelquefois pour des motifs d'ordre naturel que nous aurions pu et dû éviter. Quelquefois ce sont des grâces de Dieu dont il faut profiter. D'où la nécessité des examens de conscience. Ceux qui ne font jamais des examens se priveront de beaucoup de grâces pour avancer en sainteté. Voici donc la neuvième règle de saint Ignace :

322 — La désolation a trois causes principales. Premièrement, elle peut être un châtement. Notre tiédeur, notre paresse, notre négligence dans nos exercices de piété, éloignent de nous la consolation spirituelle. Secondement, elle est une épreuve. Dieu veut éprouver ce que nous pouvons, et à jusqu'à quel point nous sommes capables de nous avancer dans son service et de travailler à sa gloire, privés de ces consolations abondantes et de ces faveurs spéciales. Troisièmement, elle est une leçon. Dieu veut nous donner la connaissance certaine, l'intelligence pratique et le sentiment intime qu'il ne dépend pas de nous le faire naître ou de conserver dans nos cœurs une dévotion tendre, un amour intense accompagné de larmes, ni aucune sorte de consolation spirituelle ; mais que tout est don et une grâce de sa divine bonté ; il veut nous apprendre à ne point placer trop haut notre demeure, en permettant à notre esprit de s'élever et de se laisser aller à quelque mouvement d'orgueil ou de vaine gloire, nous attribuant à nous-mêmes les sentiments de la dévotion et les autres effets de la consolation spirituelle.

Trois causes principales : cela veut dire qu'il y en a d'autres. Par exemple il peut y avoir des « causes d'ordres naturel ».

Beaucoup de gens se mettent facilement en colère parce qu'ils n'ont pas assez dormi, c'est courant. Une supérieure fut nommée en France à la tête d'un petit hôpital de chef-lieu de canton. Il y avait là quelques sœurs, mais ces sœurs étaient tout le temps en colère, à se disputer. Cela ne se fait pas quand on est des sœurs. Et la supérieure, qui voyait pourtant que c'était des filles très dévouées, très généreuses, se demandait pourquoi ? Elle finit par comprendre, ces sœurs ne dormaient pas assez. Il devait y avoir manque de personnel, ces sœurs très dévouées payaient de leur personne, prenaient sur leur sommeil, mais ensuite elles portaient comme un bouchon de champagne à la moindre contrariété. La supérieure décida que l'on dormirait une heure de plus et défense de veiller sans permission. Depuis ce jour, comme par un

effet extraordinaire, ces sœurs ne se disputèrent plus. Encore fallait-il y penser !

Sainte Thérèse d'Avila, quand une sœur venait lui dire : « Ma mère, j'ai des visions ! » disait : « Bon, demain vous prendrez un bon bouillon. » Ce qui dans le cadre du Carmel réformé ne se faisait jamais, même un bon bifteck fut conseillé à une sœur qui croyait avoir des visions ; sainte Thérèse leur conseillait aussi parfois une purge ! Pour quelqu'un qui a une vie trop sédentaire, un manque de circulation peut être la cause de scrupules et de troubles.

L'abbé Timon David, fondateur des premiers patronages d'ouvriers, après la Révolution française, dans un trait admirable *De la Confession et de la Direction des jeunes gens*, nous dit qu'il faut s'occuper beaucoup des petits tuberculeux. Pourquoi, me diriez-vous ? C'est qu'une longue inaction, chaise longue, suralimentation, risquent de leur envoyer des tentations terribles qui les empêcheront de guérir en attendant de les envoyer en enfer. Le démon est méchant. S'en occuper veut dire : passez-leur de bons livres, apprenez-leur à contempler les mystères du saint Rosaire, dites-leur de se garder en présence de Dieu, de fuir les rêveries dangereuses, de communier et de se confesser souvent. La maladie, alors, les aidera à réaliser les plans de Dieu sur eux, en devenant des saints. Mais toutes ces causes d'ordre naturel se ramènent en gros à trois causes principales :

1. LE CHÂTIMENT

Vous vous apercevrez, qu'après être resté deux heures, le soir devant votre télévision ou seulement pour avoir omis votre lecture spirituelle, le lendemain vous êtes sec durant l'oraison. Notez-le... et ne recommencez plus. Sinon, Jésus se tairait. Ce qui est un grand châtement. Si vous avez de violentes tentations après être passé près de la plage ou avoir lu telle revue ou regardé tel film ou avoir rêvassé en prolongeant inutilement votre sieste ou après avoir trop mangé ou bu trop de cafés ou de cocktails, notez-le... C'est ainsi que l'on arrive à mener une vie intérieure sérieuse. Quand vous récitez le chapelet vous sentez ou vous comprenez que la famille retourne au péché. Avisez tout de suite...

2. LA DÉSOLOCATION OU TENTATION peut très bien ne pas être un châtement, mais une occasion de pratiquer des vertus héroïques.

Par exemple, la tentation de saint Joseph, les tribulations de la sainte Famille, ce n'était pas un châtement. Mais qu'ils sont grands !... De quels exemples héroïques serions-nous privés, si la sainte Famille n'avait pas subi ces épreuves !

Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, sur son lit de mort avait des tentations terribles contre la foi. « Je suis dans un tunnel... » disait-elle à sa sœur, la

mère Agnès, et elle se forçait à répéter avec une foi invincible et sans rien sentir : « Mon Dieu, je vous aime ! Mon Dieu, je vous aime ! » Rassurez-vous, ce n'était pas un châtement ; elle n'avait lu ni Sartre, ni Gide, ni Beauvoir, ni Sagan, ni aucune de ces cochonneries. Le Bon Dieu voulait lui faire gagner des mérites pour faire tomber une pluie de roses plus abondantes pour la conversion des incroyants, et alors il permettait à tous les démons de se ruer contre elle.

Vous-même, vous pouvez avoir à passer par certaines épreuves pour obtenir, peut-être, de sauver un fils, un ami, etc. Acceptez humblement et généreusement. Le curé d'Ars avait à subir des attaques furieuses du démon la veille des jours où il allait lui arriver quelque gros poisson à convertir...

3. UNE LEÇON.

Ces épreuves peuvent être une leçon. Nous sommes tous plus ou moins portés à être contents de nous, quand nous avons fait quelque chose de bien. Et cela Dieu ne l'accepte pas. Nous volons ce qui est à lui. « Ma gloire, je ne la donnerai à personne d'autre » nous dit Dieu par le prophète saint Isaïe, chapitre XLII, verset 8. Et saint Paul écrivait dans sa deuxième *Lettre aux Corinthiens* : « Qu'est-ce que tu as que tu n'aies reçu ? » (II Cor. IV, 7).

— Moi, je suis le meilleur paroissien !...

— Et si vous n'aviez pas reçu telle grâce, si vous n'aviez pas eu telle maman, tel prêtre, que seriez-vous devenu ?

Afin de nous empêcher de tomber dans cette erreur – qu'il est bon le Bon Dieu ! – il permet que nous ayons des tentations qui pourraient nous envoyer au fond des enfers. Après cela nous ne serons plus portés à mépriser personne.

Humilions-nous et remercions le Bon Dieu. Mais *Vigilate et orate*. Tout doit nous aider à nous sanctifier.

DIXIÈME ET ONZIÈME RÈGLES, NN. 323 & 324

— Et quand ça va bien, que faut-il faire ?

— Eh bien ! il faut en profiter... pour pratiquer la vertu, gagner des mérites. En vélo, quand le vent vous pousse, profitez-en pour faire des kilomètres. Quand le vent aura tourné, du moins les kilomètres seront faits.

323 — Que celui qui est dans la consolation pense comment il se comportera au temps de la désolation et qu'il fasse dès lors provision de courage pour le moment de l'épreuve.

Mais surtout, humiliez-vous ! Pas un peu... autant que vous le pouvez.

324 — Qu'il s'efforce aussi de s'humilier et de s'abaisser autant qu'il lui est possible, pensant de combien peu de choses il est capable au temps de la désolation, lorsqu'il est privé de la grâce sensible ou de la consolation. Au contraire, celui qui est dans la désolation se rappellera qu'il peut beaucoup avec la grâce, qu'elle lui suffit pour résister à tous ses ennemis, pourvu qu'il s'appuie sur le secours de son Créateur et Seigneur.

« Je puis tout en celui qui me fortifie », disait saint Paul.

La vénérable Marine d'Escobar, une grande mystique espagnole, faisait un jour ses Exercices spirituels suivant la méthode ignatienne et l'Archange Gabriel lui apparut et la félicita de faire ces Exercices que Notre-Dame elle-même avait apportés à saint Ignace ; et l'Archange ajouta : « Quelqu'un qui ne connaît pas la vie de Notre-Dame, qui ne l'a pas méditée ou qui ne connaît pas les Exercices, peut penser qu'il y a là quelque exagération, mais si nous regardons de près, on voit bien que c'était là la façon de se conduire de notre bonne Mère. » Voyez-la à la Visitation, sa cousine, sa vieille cousine lui dit : *D'où me vient ce bonheur que la mère de mon Dieu daigne venir à moi ? Que fait Marie ?* Elle renvoie la gloire à Dieu. *Mon âme glorifie le Seigneur, le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses...* et elle s'abaisse tant qu'elle peut : *Il a regardé la bassesse de sa servante*, littéralement de son esclave.

Prenons bien garde de nous humilier quand ça va bien. Plus nous recevons de grandes grâces, plus nous devons demander des humiliations, le troisième mode d'humilité... sinon notre trésor est en danger. D'où ne pas se complaire, ne pas faire connaître aux autres les grâces précieuses que nous avons reçues ; sinon il nous arriverait ce qu'il arriva à Ézéchias. Il avait montré ses trésors à Jérusalem à l'ambassadeur du roi d'Assyrie et Isaïe le reprit de sa complaisance et lui dit : « Malheureux ! Il viendra lui-même t'emporter tous tes trésors. »

DOUZIÈME RÈGLE, N. 325

C'est une règle très importante, elle complète la sixième.

325 — Notre ennemi ressemble à une femme ; il en a la faiblesse et l'opiniâtreté. C'est le propre d'une femme, lorsqu'elle se dispute avec un homme, de perdre courage et de prendre la fuite aussitôt que celui-ci lui montre un visage ferme ; l'homme au contraire, commence-t-il à craindre et à reculer, la colère, la vengeance et la férocité de cette femme s'accroissent et n'ont plus de mesure. De même c'est le propre de l'ennemi de faiblir, de perdre courage et de prendre la fuite avec ses tentations, quand la personne qui s'exerce aux choses spirituelles montre beaucoup de fermeté contre le tentateur, et fait diamétralement le contraire de ce qui lui est suggéré. Au contraire, si la personne qui est tentée commence à craindre et à supporter l'attaque avec

moins de courage, il n'est point bête féroce sur la terre dont la cruauté égale la malice infernale avec laquelle cet ennemi de la nature humaine s'attache à poursuivre ses perfides desseins.

Le démon devient terrible s'il voit que l'on hésite. Par exemple un séminariste hésite devant des tentations au sujet de sa vocation: « Et si j'interrompais quelques mois mon séminaire ? Je ferai mon expérience dans le monde et même après je serai plus fort. » Le démon lui fournira au besoin de bonnes raisons; s'il hésite il est perdu. Le démon amènera même des difficultés plus grandes, une belle situation... une occasion exceptionnelle de mariage... des ennuis de santé, etc.

Rappelons-nous le principe du Père Terradas: « On ne joue pas avec le démon. » De même, si votre femme commence à regarder si ses vêtements ne pourraient pas être un petit peu, oh ! un tout petit peu, raccourcis... bientôt, elle sera immodeste comme les autres. De même, si les époux après quelques disputes, commencent à se demander s'il n'y aurait pas raison suffisante de divorcer, le démon va faire des siennes, de toute façon, pour qu'on arrive au pire. Également, en présence des modes malthusiennes. S'il sent que l'on veut faire « comme les autres », alors le démon sera déchaîné.

On tâchera de ne pas pécher, mais le démon arrivera à les amener à une vie de péché.

Saint Augustin a un mot célèbre qui résume le jeu du démon: *Latrare potest, mordere non potest, nisi volentem*; « Aboyer, il le peut, mais mordre il ne le peut pas, à moins qu'on ne veuille se faire mordre ». Vous êtes de la campagne, probablement, comme moi; voilà un chien furieux qui s'élance vers vous en aboyant. Qu'allez-vous faire ? Si vous partez en courant, sachez que le chien va se jeter sur vous et vous mordra. Que faire ? Lui faire face sans vous troubler, dans le plus grand calme. Alors, fâché de voir que vous n'avez pas peur de lui, voici le chien qui baisse la tête, qui baisse le ton et file à angle droit. Mais si vous manifestez de la crainte, tant qu'il vous sentira faiblir devant lui, il s'approchera, terrible, pour vous mordre. N'oublions donc pas le principe: en présence d'une tentation ne pas se troubler, ne jamais remettre en question ses résolutions. Ne pas céder, même un peu, « mais faire, dit saint Ignace, diamétralement le contraire de ce que le démon suggère ». Priez, multipliez les actes de la vertu contraire, etc.

Saint Vincent de Paul est devenu saint Vincent de Paul grâce aux *Exercices* qu'il fit en 1611. Cela, on ne le sait pas assez et, depuis, il les propagea toujours dans toutes ses maisons. Lui-même les faisait deux fois par an, de quinze jours chaque fois. Il fut sauvé d'une tentation grâce à cette règle. Il y avait à Paris un jeune professeur de philosophie en train de perdre la foi. L'abbé Vincent demanda à Dieu de délivrer ce professeur de ses tentations et

d'envoyer ces tentations à lui-même. C'est qu'il fût exaucé ! Et tout prêtre, tout saint qu'il était, il eut des tentations contre la foi les plus terribles qui soient. À tout moment, disant la messe, prêchant, faisant oraison, s'occupant des pauvres, toutes les impostures que le démon peut inventer contre la foi lui venaient continuellement à l'esprit. « Tu n'es pas loyal, il n'y a pas de Dieu, le Seigneur n'est pas dans l'Eucharistie, tu racontes des histoires. »

Que faire ? Devait-il aller chercher son livre de théologie pour voir s'il avait bien étudié toutes ces preuves ? Il serait devenu fou, car le démon est méchant. Voici ce qu'il fit : il appliqua cette règle. Il écrivit un acte de foi avec des paroles très ardentes demandant à Dieu de mourir martyr pour la foi. Il signa son papier, il l'épingla sur son cœur et convint : chaque fois qu'il mettrait la main sur son cœur cela voulait dire qu'il répétait à Dieu son offrande de mourir martyr pour la foi. À tout moment donc, disant la messe, prêchant, faisant le bien revenaient les tentations : « ce n'est pas vrai, tu es un menteur, etc. » Mais que faisait saint Vincent, il posait sa main sur son cœur faisant des milliers de fois, un acte sublime, héroïque. Le démon, voyant que toutes ces tentations ne le poussaient pas à pécher, ne le poussaient qu'à faire des actes héroïques, le démon finit par le laisser. N'oubliez pas cette règle, elle est capitale dans les tentations.

TREIZIÈME RÈGLE, N. 326

Le démon imite un séducteur : « N'en parle pas à ton père, n'en parle pas à ton mari. » Sinon ton jeu serait stoppé d'avance. De même le démon craint que l'on découvre ses pièges à son confesseur ou directeur de conscience ou à un homme de Dieu qui connaisse ses tromperies.

326 — Sa conduite est encore celle d'un séducteur ; il demande le secret et ne redoute rien tant que d'être découvert. Un séducteur qui sollicite la fille d'un père honnête ou la femme d'un homme d'honneur, veut que ses discours et ses insinuations restent secrets. Il craint vivement, au contraire, que la fille découvre à son père ou la femme à son mari, ses paroles trompeuses et son intention perverse ; il comprend facilement qu'il ne pourrait réussir dans ses coupables desseins. De même, quand l'ennemi de la nature humaine veut tromper une âme juste par ses ruses et ses artifices, il désire, il veut qu'elle l'écoute et qu'elle garde le secret. Mais si cette âme découvre tout à un confesseur éclairé ou à une autre personne spirituelle qui connaisse les tromperies et les ruses de l'ennemi, il en reçoit un grand déplaisir ; car il sait que toute sa malice demeurera impuissante, du moment où ses tentatives seront découvertes et mises au grand jour.

Si cette âme découvre tout à un confesseur éclairé... Remarquons l'épithète, car de nos jours surtout on peut rencontrer des confesseurs qui n'entendent rien à la direction des âmes. D'autres abusent de leur rôle

comme déjà saint Paul s'en plaignait à Timothée (première *Lettre à Timothée*, IV, 3 ; et deuxième *Lettre à Timothée*, III, 6).

Sainte Thérèse d'Avila eut beaucoup à souffrir des confesseurs non éclairés et écrit dans sa vie par elle-même, chapitre XIII : « Il importe que le maître soit judicieux, j'entends qu'il ait du jugement, qu'il ait de l'expérience et si à cela il joint la sainteté, c'est parfait... Que l'âme demeure plutôt sans directeur jusqu'à ce qu'elle en ait trouvé un qui soit tel que j'ai dit. »

Sainte Jeanne de Chantal fut très embrouillée par un brave confesseur capucin qui lui faisait faire des vœux excentriques et défendus. Il la terrorisait. Heureusement qu'elle rencontra un jour saint François de Sales. Le nom de Monseigneur de Genève était connu, il fut envoyé par le duc de Savoie comme ambassadeur auprès d'Henri IV et, traversant Dijon, le président du Parlement, M. Frémiot, invita l'évêque. Une autre année, le saint fut invité à prêcher le carême à Dijon. Dame Frémiot, veuve de Chantal, fille du Président, vint passer ce carême chez son père pour profiter des enseignements du saint prédicateur. Elle eut ainsi l'occasion de lui ouvrir son âme :

— Monseigneur, j'ai un confesseur qui ne veut pas que je consulte quelqu'un d'autre... Peut-être fais-je un péché mortel en vous parlant ?

— Allons, causez ! N'ayez pas peur...

— Mais il m'a fait faire le vœu de ne jamais m'adresser à un autre, il veut que je ne fasse rien sans lui dire, sans lui demander la permission. Il me dit que si je vais consulter un autre, je fais un gros péché mortel. Peut-être, j'ai eu tort de vous le dire, peut-être je vais me damner ?

— Non, non. Rassurez-vous, continuez, continuez...

À la fin, en lui souriant, saint François de Sales lui dit : « Envoyez promener votre confesseur. Il n'y entend rien. » Heureusement, sinon nous aurions une folle de plus, mais nous n'aurions pas eu une sainte de plus.

Autre exemple. Un jour pendant une retraite à Chabeuil, un jeune homme vient me trouver, le premier soir de la retraite :

— Mon père, je crois que je dois partir. Je suis venu en désobéissant. Mon confesseur n'est pas pour Chabeuil. Il m'avait défendu de venir. »

Je lui demande s'il est malade des nerfs.

— Non, mon Père !

— Alors votre confesseur n'a pas le droit de vous défendre de venir dans une maison de retraites approuvée par l'Ordinaire du lieu et où se donnent les exercices approuvés par tous les souverains Pontifes depuis Paul III jusqu'à Pie XII (c'était à cette époque). C'est un abus d'autorité. Vous n'avez pas à faire ce que votre confesseur vous a dit. »

Et le jeune homme fit une très bonne retraite. Il faut savoir aussi que l'on a toujours le droit de changer de médecin et d'aller sans permission trouver un autre confesseur.

Sainte Thérèse fut très embrouillée par des confesseurs qui n'y entendaient rien, à ses cas de théologie mystique. Elle fut très rassurée par des savants dominicains ou jésuites qui n'étaient pas ses confesseurs mais qui connaissaient la théologie mystique. Ils la rassurèrent en lui disant que ses visions et ses extases, ses oraisons étaient de Dieu.

Cela dit, ne me faites pas dire le contraire de ce que je veux dire. Ne cachez pas quelque chose à votre confesseur ou directeur ; plus le démon vous trouvera de raisons pour ne pas découvrir tel détail, plus il faudra le lui dire.

Je sais des cas où le démon est arrivé à faire perdre une vocation pour avoir fait taire un détail, mais un détail enfantin, qui paraissait sans importance. Si le jeune homme avait découvert ce détail, les plans du démon auraient été déjoués. Même et surtout si le démon vous détourne de découvrir un détail anodin, allez le découvrir. Dites par exemple que vous aviez mis les briques pour sauter le mur, que vous aviez son portrait dans votre portefeuille, que vous lui téléphoniez tous les soirs, que vous aviez une mèche de cheveux, etc.

— Mais je ne le ferai plus ! J'irai enlever les briques !... Je ne veux pas déranger mon confesseur, il est trop occupé, il risquerait d'en rire, etc.

— Non, allez découvrez tout. »

On peut également aller consulter un spécialiste, soit un vieux prêtre ou un missionnaire qui vous connaît depuis longtemps, un vieux curé qui connaît l'état de la question et la famille, un missionnaire ou un directeur de retraite qui vous a suivi plusieurs fois. Plus que cela, vous avez des camarades qui n'iront jamais trouver un prêtre et qui viendront vous exposer leurs difficultés. Ils vous connaissent, ils ont confiance en vous ; ils n'ont pas l'habitude d'aller trouver un ecclésiastique ; n'hésitez pas à vous mettre à leur disposition et à les dépanner, quitte à leur dire : « Je vais te conduire à un prêtre de mes amis qui réglerait tout cela facilement. Ne t'inquiète pas ! » Et vous lui facilitez la chose. On oublie parfois que le premier directeur de conscience d'une épouse c'est son mari. Saint Paul dit : « Que la femme se taise à l'Église et, à la maison, qu'elle consulte son mari » (I Cor. XIV, 34-35). Ces femmes qui sont opiniâtres et intraitables avec leur mari se privent de beaucoup de grâces, même si elles vont communier tous les matins et restent une heure chaque semaine au confessionnal. Combien d'épouses et d'époux se sont aidés mutuellement, au contraire, en priant ensemble et se consultant dans les scrupules et des cas de conscience. Pourtant les *Exercices spirituels* se font mieux séparément. Seuls avec Dieu. L'échange, indispensable entre époux, doit se faire, non durant la retraite, c'est une erreur, mais ensuite au

foyer. Que de femmes et que d'hommes ont été alors convertis par leur conjoint. Mais je le répète : après la retraite. Sinon la retraite risque d'être coupée ou changée en voyage de noces...

Conservons l'habitude de découvrir nos tentations. Ne pas attendre d'avoir péché pour en parler à notre directeur (si on a la chance d'en avoir découvert un tel qu'on l'a dit plus haut) ou au moins à son confesseur habituel. Souvent le seul fait de découvrir la tentation chasse le tentateur et ses pièges.

QUATORZIÈME RÈGLE, N. 327

327 — Enfin, il imite un capitaine qui veut emporter une place où il espère faire un riche butin. Il assoit son camp, il considère les forces et la disposition de cette place et il l'attaque du côté le plus faible. Il en est ainsi de l'ennemi de la nature humaine. Il rôde sans cesse autour de nous ; il examine de toutes parts chacune de nos vertus théologiques, cardinales et morales et, lorsqu'il a découvert en nous l'endroit le plus faible et le moins pourvu des armes du salut, c'est par là qu'il nous attaque et qu'il tâche de remporter sur nous une pleine victoire.

Un chef de guerre qui veut attaquer une ville, envoie des espions et par où va-t-il l'attaquer ? Par le point le plus faible et le moins fortifié. De même le démon « rôde autour de nous », dit saint Pierre, il voit nos points faibles et par où va-t-il attaquer ? Nous pouvons le savoir d'avance.

Vous, vous aimez le manger... ou le boire... ou l'oisiveté... ou les louanges... ou vous êtes imprudent, vous lisez n'importe quoi... regardez n'importe quoi à la télé... ne surveillez pas vos fréquentations, etc. Que de catastrophes ont commencé par de petites imprudences !

J'ai connu des gens pleins de qualités et de vertus peu ordinaires. Ils n'avaient qu'un tout, tout petit défaut. Ils étaient un peu susceptibles. Un jour leur curé, à tort ou à raison, leur fit un reproche. Ils ont tout quitté, même la pratique religieuse ! Il est fort le diable ! Quand on voit tant de prêtres, de religieux, de chrétiens très avancés dans la vie intérieure, ne plus avancer... et généralement revenir en arrière. D'où cela vient-il ? D'une grande difficulté ? Non. Il y a eu une toute petite attache dérégulée, de gourmandise, le plus souvent de respect humain, ce maudit respect humain qui est à la source de reculs et même de damnations de tant de gens, même chez les ecclésiastiques... La peur d'un sourire de confrère !...

Et nous aurons perdu la sainteté pour ce petit rien, alors qu'on aura par ailleurs le courage de faire de gros sacrifices ! Ce médecin de couvent de Barcelone qui disait au Père Vallet : « Je ne comprends pas. Voilà des filles qui ont laissé des fortunes et des châteaux, etc. et qui s'attachent à une petite

image ou se vexent d'un tout petit reproche. Et voilà ce qui empêche la sainteté ! »

Le Père Vallet nous disait : « Je vous adjure de voir quels sont vos péchés véniels habituels ! C'est par là que le démon vous tiendra. »

Règle toujours d'actualité... mais surtout en retraite au moment où l'on prend des résolutions.

RÈGLES DU DISCERNEMENT DES ESPRITS DE LA DEUXIÈME SEMAINE

RÈGLES QUI TRAITENT PLUS À FOND LA MÊME MATIÈRE DU DISCERNEMENT DES ESPRITS

Elles conviennent surtout à la seconde semaine. Les règles du discernement des esprits de la première semaine sont des règles élémentaires pour tous, pécheurs, débutants, âmes avancées. Mais d'ordinaire avec les âmes avancées dans les voies de la vie intérieure, le démon s'y prend d'une autre manière, plus subtile. Il est alors plus difficile de déjouer les plans du démon, car, en général, il tente ces âmes sous apparence de bien. Il ne leur propose plus de faire le mal. Il leur propose de faire du bien ! Comment résister à pareille invitation ? A-t-on le droit de refuser de faire du bien ? Ne serait-ce pas de la pusillanimité ?... De la lâcheté ?... Et pourtant que d'âmes, que d'apôtres zélés, que d'œuvres très puissantes ont été jetées à bas par de bonnes raisons, habilement présentées par ce séducteur, transformé en « ange de lumière ».

Ces règles seront utiles à toute âme généreuse, même si elle marche encore dans la voie ascétique (Ascèse veut dire combat. La voie ascétique est la voie de ceux qui, avec l'aide du Saint-Esprit, toujours indispensable pour agir surnaturellement, vivent dans la voie ordinaire des vertus chrétiennes).

Ces règles seront encore plus utiles à ceux que Dieu a déjà élevés dans la voie mystique (où Dieu mène l'âme, toute livrée à lui, plus par les dons du Saint-Esprit que par les combats ordinaires). Ces règles seront aussi utiles en face des cas mystiques, miraculeux, visions, les états mystiques, extases (qui ne sont pas tant des signes de sainteté, « autrement, disait avec humour saint Bonaventure, il faudrait dire que Balaam était un saint et même son ânesse ! » que des signes que Dieu fait pour le bien du peuple). États miraculeux qu'il ne faut pas désirer, parce qu'ils sont souvent accompagnés d'épreuves terribles et aussi parce que si l'âme n'est pas détachée de tout, ces grâces peuvent lui faire du mal. Le Père Vallet disait : « Tous nous sommes appelés à l'union mystique ordinaire, où le Saint-Esprit nous mène par ses dons, mais tous ne sont pas appelés à l'union mystique miraculeuse. Bien que si Dieu y appelle quelqu'un, il doit l'accepter humblement et avec une grande fidélité. »

Qu'il s'agisse de voie ascétique ou de la voie mystique, d'union mystique ordinaire ou de voie extraordinaire, visions, extases, etc., ces règles qui demandent d'y regarder de plus près peuvent aider beaucoup d'âmes soit à se rassurer, soit à déjouer les pièges du démon, en nous faisant remarquer sinon tout, du moins des signes qui décèlent le bon Esprit, les signes qui décèlent le mauvais esprit. Inutile de dire que si on ne les accompagne pas de prière et de docilité au Saint-Esprit, on se laissera souvent prendre au piège du démon. Raison de plus pour méditer ces règles dites de la deuxième semaine. Trop souvent on parle à la légère des grâces *gratis datae* (extases, miracles,

visions, etc.) soit dans un sens soit dans l'autre. Les ecclésiastiques et les gens doctes sont portés à les nier ou à s'en moquer (souvent par la simple crainte de passer pour crédules). D'autres courent à la recherche du merveilleux et s'imaginent que la Sainte Vierge va apporter quelque chose de nouveau que l'Église n'aurait pas reçu de son divin Fils, comme si la Révélation n'avait pas été terminée avec la mort du dernier Apôtre...

Le savant Gerson, nous l'avons vu, se moquait des visions de sainte Catherine de Sienne et voulait que le concile de Constance condamnât toutes ses révélations et visions, et ordonnât que l'on n'en parle plus. Du temps de sainte Thérèse d'Avila, tous les gens doctes d'Avila se réunirent pour discuter des visions de Thérèse et conclurent à l'unanimité que ces faveurs n'étaient pas de Dieu. Ils lui envoyèrent même une délégation pour lui notifier qu'elle était trompée par le démon et ne devait rien négliger pour sortir de cette voie qui n'était qu'illusion.

Une des plus grandes difficultés que rencontra la diffusion de la dévotion au Sacré-Cœur, c'est que Notre-Seigneur avait daigné se servir d'une humble religieuse de la Visitation pour demander cette fête, ce premier vendredi du mois, cette consécration, etc.

Et pourtant dans l'Ancien et le nouveau Testament, ces relations ineffables de Dieu avec certains hommes sont souvent racontées... Il est vrai que l'on doit se garder d'être trop crédule. Saint Pierre, dans sa deuxième *Lettre* (1, 19), après avoir rappelé la vision du Thabor, donne la grande règle qui doit nous fixer et passer avant tout récit merveilleux: *et habemus firmiorem propheticum sermonem*. Autrement dit: Nous avons, primant toute révélation privée, la sainte Église catholique gardienne du dépôt de la foi. Voilà ce qui sera le grand signe pour examiner si une vision est de Dieu ou non.

Autrement dit, l'obéissance vraie et la règle de la foi sont une double règle pour juger la fausseté d'une vision. Encore faut-il y regarder de plus près. Quant à l'authenticité de la grâce miraculeuse personnelle, souvent il sera impossible d'en avoir la certitude. Et la sainte Église, tout en favorisant des actes publics de dévotion, pèlerinage, etc., évite de se prononcer sur le fait.

En mystique on ne peut donner des règles générales. Dieu est le maître! Il agit comme il lui plaît. Les règles du discernement des esprits de saint Ignace nous aideront à agir prudemment en tout cas (soit ascétiques, soit mystiques ordinaires ou mystiques miraculeux).

PREMIÈRE RÈGLE, N. 329

329 — C'est le propre de Dieu et de ses Anges, lorsqu'ils agissent dans une âme, d'en bannir le trouble et la tristesse que l'ennemi s'efforce d'y introduire, et d'y répandre la véritable allégresse et la vraie joie spirituelle. Au

contraire, c'est le propre de l'ennemi de combattre cette joie et cette consolation intérieure, par des raisons apparentes, des subtilités et de continuelles illusions.

Saint Paul écrivant aux Galates (v, 22) nous indique les douze fruits du Saint-Esprit : d'abord la charité, la paix, la joie.

Dieu et ses Anges donnent en l'âme la paix, la joie (mais saint Ignace spécifie la véritable allégresse), la vraie joie spirituelle est à bien distinguer de cette joie trouble, dissipée et dissipante, par exemple, ceux qui disent : la religion chrétienne est une religion de joie, donc vive les bals, vive la dissipation, la mixité, etc. ! Attention, ne confondez pas ! Ce n'est pas la véritable allégresse. Le démon, lui, dès qu'il s'amène, s'efforce (il n'y arrive pas toujours, surtout si l'âme est toute livrée au Saint-Esprit) de chasser cette paix, cette joie, il essaie de troubler cette âme, il la rend triste... car il est l'éternellement triste. Et c'est une façon de discerner son approche que de se sentir envahir par la tristesse. Mais comment donc s'y prend-il ? C'est à noter.

Par des raisons apparentes. Ce ne sont pas de vraies raisons, ce sont des mensonges, des raisonnements erronés, des vues humaines sur la doctrine divine, un esprit charnel dans les choses spirituelles des arguments flous là où doivent régner la rigueur et la précision. Beaucoup s'y laissent prendre, mais elles ne prouvent rien.

Et le tour est joué.

Voici l'exemple d'un curé de campagne, très zélé, que j'ai rencontré pendant l'Occupation près d'Aiguebelle, qui fut trompé par des mystifications de l'Action catholique. J'allais prêcher une récollection. Le curé, dès le seuil de son presbytère, me questionne :

— Mon Père, j'ai un cas de conscience. La *Fédé* (Fédération de la jeunesse catholique) a donné l'ordre de faire la pénétration des bals ; alors, j'obéis, n'est-ce pas ? Il faut bien obéir même si ça ne me plaît pas. Seulement je suis très ennuyé. Depuis, mes jeunes gens ont pris le goût du bal, il y en a même un qui a passé à la cellule communiste du village et les autres ne viennent plus communier le dimanche matin. Qu'en pensez-vous, mon Père.

Je répondis :

— *vous n'avez pas obéi*, Monsieur le Curé. Qui commande ici ? Avant tout, c'est l'Évêque. Or chaque année l'Évêque défendait officiellement, dans la *Semaine religieuse*, aux jeunes gens de fréquenter les bals. Et cette année-là, il l'avait défendu deux fois ;

— *raisons apparentes* : Monsieur le curé, ces jeunes gens, ne pourriez-vous pas les voir à la sortie de la Messe ? Dans un café ? Ou chez eux ou dans les

champs? Croyez-vous que le moment vraiment propice pour les convertir soit nécessairement le moment où ils ont une fille entre les bras?

– *recul*: voyez, en voilà un qui est passé à la cellule communiste. Ne plus communier, ils n'ont plus envie de communier, ils ont le goût du bal. Que de raisons apparentes! Que de subtilités! Que de continuelles illusions. Le pêcheur qui se fait manger par le poisson!... Vous connaissez l'histoire... »

DEUXIÈME RÈGLE, N. 330

330 — Il appartient à Dieu seul de donner de la consolation à l'âme sans cause précédente, parce qu'il n'appartient qu'au Créateur d'entrer dans l'âme, d'en sortir, et d'y exciter des mouvements intérieurs qui l'attirent tout entière à l'amour de sa divine Majesté. Je dis *sans cause*, c'est-à-dire sans aucun sentiment précédent ou connaissance préalable d'aucun objet qui ait pu faire naître cette consolation au moyen des actes de l'entendement et de la volonté.

Voyez-vous, Dieu seul peut faire des miracles... de véritables miracles, sans cause précédente. Dieu seul peut créer, c'est-à-dire faire quelque chose avec rien. Dieu seul peut donner ou rendre la vie. Chaque fois que les Esprits, anges ou démons font quelque chose, ils ne peuvent pas créer; ils ne peuvent pas faire quelque chose avec rien. Il leur faut quelque chose, ne serait-ce qu'un rayon de soleil. Il faut savoir que les démons peuvent certains miracles secondaires qui, à vrai dire, ne sont pas de véritables miracles. Ils ne sont des miracles que relatifs à nous. En ce sens que eux sont plus intelligents que nous, plus puissants que nous. Mais un véritable miracle, en ne se servant de rien, Dieu seul peut le faire.

Par exemple, Dieu seul peut ressusciter un mort, vraiment mort. Mais un fakir qui n'est pas mort, le démon pourra l'entretenir vivant durant une année dans un cercueil comme mort et le ramener ensuite à la vie. Mais si le fakir est vraiment mort, le démon ne peut pas lui rendre la vie. De même certains grands miracles à distance, sans l'usage d'aucun objet préalable, Dieu seul peut le faire, par exemple, faire voir sans le sens de la vue, rendre vivant un enfant coupé en morceaux, comme l'hôtesse folle de saint Vincent Ferrier l'avait fait, et le saint ramena l'enfant à la vie. Dieu seul peut le faire. Mais porter à trois cents mètres de hauteur Simon le Magicien, si nous ne pouvons pas le faire, des esprits qui eux ne sont pas tenus par la loi de la pesanteur, peuvent le faire. Le fait arriva du temps de saint Pierre Apôtre et nous est conté par le pape saint Clément; et saint Pierre avait envoyé un jeune clerc, qui devait être son premier successeur: saint Lin, deuxième pape, pour être témoin du fait. Simon le Magicien pour contrer saint Pierre avait annoncé que tel jour, à telle heure, il s'élèverait au ciel du milieu de telle place publique. La place est pleine de monde. Simon arrive et voilà qu'il monte en

l'air, trois cents mètres. Miracle ! Nous verrons toutefois que le démon ne peut faire les miracles qu'avec la permission de Dieu. Et, arrivé à trois cents mètres, Dieu ordonna au démon de le lâcher et Simon tomba et se fracassa les membres, au grand étonnement de tout le monde.

Nous avons parlé de Madeleine de la Croix à Cordoue. Elle annonça que le roi de France, François I^{er} avait été vaincu et s'était constitué prisonnier des soldats espagnols à Pavie. Les démons peuvent en un clin d'œil venir de Pavie à Cordoue.

On reconnaît les prodiges, plutôt que miracles, du démon à quatre signes. Il est important de le savoir pour ne pas se laisser démonter, en face de pseudo-miracles :

- les démons ne peuvent pas faire de véritables miracles ; ils ne peuvent faire que des miracles relatifs à nous en ce sens qu'ils sont plus forts que nous ;
- leurs miracles ne sont pas pour le bien, par exemple, les sorciers qui tarissent le lait des vaches, envoient des sorts, etc. ;
- généralement ces pseudo-miracles sont en faveur de la mauvaise doctrine, par exemple, Apollonius de Tyane qui faisait danser des statues, les magiciens, etc. ;
- les démons ne peuvent le faire qu'avec la permission de Dieu. Pas une minute de plus. Dieu ordonna au démon de lâcher Simon le Magicien, et il tomba devant cette foule, étonnée de la voir monter au ciel et plus étonnée encore de le voir tomber.

Mais pourquoi le Bon Dieu permet-il ces pseudo-miracles du démon ? Pour punir ceux qui ne veulent pas accepter les véritables miracles et qui par contre marchent devant les incantations d'une sorcière. *Perdam sapientiam sapientium et prudentiam prudentium reprobabo*. Il faut savoir cela : « Je perdrai la sagesse des sages et la prudence des prudents, je la réprouverai » (I Cor. I, 14).

Les démons peuvent faire de faux stigmates, peuvent créer des sueurs de sang, porter une hostie de la main du prêtre à la langue de la visionnaire. Cela le démon peut le faire, les bons Anges aussi d'ailleurs. Comme saint Jean dit (I Jo. IV, 1) : « Éprouvez les esprits et ne retenez que ce qui est bien. » De même les démons peuvent agir sur les facultés sensibles, mais ne peuvent pas entrer dans notre âme pour faire dire oui. Qu'il est bon le Bon Dieu d'avoir sauvé la citadelle de notre âme ! Le démon ne peut pas savoir ce que nous pensons, à moins que nous ne lui manifestions. Il ne peut nous faire dire *oui* ; nous restons libres.

Et si Dieu lui permet quelquefois de posséder quelqu'un, de prendre ainsi dire les commandes de direction d'une personne, le démon ne peut obliger ce

possédé à consentir. Voilà pourquoi les obsessions où le démon sollicite du dehors au mal, d'une façon quelquefois prodigieuse, sont plus redoutables que la possession où l'âme est témoin de ce que le démon opère dans ses facultés à elle, mais dont elle n'est pas responsable; puisque ce sont les démons qui agissent sur ses facultés.

Sans cause précédente. Par exemple: la bienheureuse Anne-Marie Taïgi, dans sa cuisine, reçoit tout d'un coup des lumières sur la très Sainte Trinité; elle va trouver son confesseur, elle lui dit toutes les lumières qu'elle a eues. Son confesseur lui demande :

— Avez-vous lu un livre sur la très Sainte Trinité?... Avez-vous entendu une conférence?... Êtes-vous passé devant l'église?...

— Non, tout d'un coup.

— Il n'y a pas eu de causes précédentes : c'est de Dieu !

TROISIÈME RÈGLE, N. 331

331 — Lorsqu'une cause a précédé la consolation, le Bon et le mauvais ange peuvent également en être l'auteur, mais leur fin est différente. Le bon Ange a toujours en vue le profit de l'âme, qu'il désire voir croître en grâce et monter de vertu en vertu. Le mauvais ange, au contraire, veut toujours arrêter ses progrès dans le bien, pour l'attirer enfin à ses intentions coupables et perverses.

Au début, on ne voit pas ce qui pousse. Mais aux fruits on reconnaît l'arbre. Ne pas oublier le principe : le démon veut finalement nous pousser au mal, même si au début il nous pousse vers le bien, c'est ainsi que l'on dit : « Le mieux est parfois l'ennemi du bien. »

Le bon Esprit, au contraire, ne veut que du bien, il faudra donc y regarder attentivement, de près et un certain temps.

QUATRIÈME RÈGLE, N. 332

C'est la grille que suit le démon quand il veut tromper une âme fervente... Il ne lui propose pas du mal à faire. Elle réagirait. Il lui propose de faire du bien. Mais pas n'importe quel bien. Un bien qui correspond à ses goûts. On aime faire ce que l'on sait bien faire. Et, peu à peu, il la fait dévier.

332 — C'est le propre de l'ange mauvais, lorsqu'il se transforme en « ange de lumière », d'entrer d'abord dans les sentiments de l'âme pieuse, et de finir par lui inspirer les siens propres. Ainsi, il commence par suggérer à cette âme des pensées bonnes et saintes, conforme à ses dispositions vertueuses; mais bientôt, peu à peu, il tâche de l'attirer dans ses pièges secrets, et de la faire consentir à ses coupables desseins.

Par exemple, il a affaire à un prêtre zélé : « Tu perds trop de temps à la contemplation, les âmes attendent. » Et il lui fait négliger l'oraison.

Ou durant l'oraison, à un prêtre poète, il enverra de belles rimes pour faire de beaux cantiques à la très Sainte Vierge. À un mathématicien, il ne lui enverra pas des rimes, il enverra des problèmes éblouissants, à faire pâlir un Einstein. À un apôtre, il enverra des plans mirobolants de conférences pour convertir les foules, etc.

Le démon est arrivé à tromper plusieurs fois le curé d'Ars. Comment auriez-vous fait, vous, si vous aviez voulu tromper le curé d'Ars ? Probablement vous lui auriez envoyé un objet de péché. Pensez-vous, le curé d'Ars l'aurait convertie, mais il n'aurait pas péché. Le démon est plus fin que cela. Il a regardé de près les vertus du curé d'Ars, sa haine du péché, son amour de la pénitence, son amour de l'oraison. Et voici, il en a assez :

— Va à la Trappe pleurer tes péchés. Va faire de longues pénitences, va mener la vie contemplative !...

Et le curé d'Ars s'est laissé tromper. Et il fut trompé au moins deux fois.

CINQUIÈME RÈGLE, N. 333

C'EST LA RÈGLE D'OR QUI PERMETTRA DE DÉCOUVRIR L'OREILLE DU DÉMON

333 — Nous devons examiner avec un grand soin la suite et la marche de nos pensées. Si le commencement, le milieu et la fin, tout en elles est bon et tendant purement au bien, c'est une preuve qu'elles viennent du bon Ange. Mais si dans la suite des pensées qui nous sont suggérées, il finit par s'y rencontrer quelque chose de mauvais... ou de dissipant... ou de moins bon que ce que nous nous étions proposé de faire... ou si ces pensées affaiblissent notre âme, l'inquiètent, la troublent, en lui ôtant la paix, la tranquillité dont elle jouissait d'abord, c'est une marque évidente qu'elles procèdent du mauvais esprit, ennemi de notre avancement et de notre salut éternel.

Il ne faut pas regarder les choses en gros. L'intention et le but, étant visiblement bons, on ne doit pas conclure tout de suite : « c'est de Dieu ! » La chose pourrait encore venir du démon, surtout s'il s'agit de grâces apparemment miraculeuses. Le démon peut employer toute son habileté, et elle est grande, à nous tromper..., d'ailleurs dans les deux sens ; soit pour faire croire que telle mystification vient de Dieu, pour amener peu à peu des âmes très courageuses à se décourager ou tomber dans l'erreur ; comme aussi pour essayer de démonétiser une véritable action de Dieu, un vrai saint... (si Dieu le permet)...

Cette règle délicate, mais très sûre, est basée sur ce principe de morale : *Bonum ex integra causa, malum ex quocumque defectu*. Pour que quelque chose mérite l'adjectif de bon, il faut qu'il soit parfaitement bon, pour qu'il soit

mauvais il suffit qu'il ait quelque chose de mauvais. Par exemple, un très bon gâteau, un très bon vin, si on leur a mis quelques grammes de strychnine ou seulement quelques gouttes de pétrole, ils ne mériteront plus l'épithète de bon. Pour qu'une chose soit appelée mauvaise, il suffit qu'il y ait quelque chose de mauvais, par exemple, une bonne soupe brûlée, une belle robe de soie sur laquelle on a laissé tomber quelques milligrammes d'huile (au moins, tant que cette tache d'huile ne sera pas enlevée, elle ne pourra pas être utilisée), etc. Du vin de Sauternes que l'on aura mis dans un bidon d'essence, ce sera un désastre, etc. Et donc, écoutez saint Ignace : « Si le commencement et le milieu sont bons on ne peut encore se prononcer, si également la fin est bonne, attention ! » Et saint Ignace spécifie pour que l'on ne se laisse pas tromper : « Si tout en elle est bon, alors c'est de Dieu ». Mais si dans la suite des pensées suggérées, il finit par se rencontrer quelque chose de mauvais ; Par exemple, dans le cas du curé ci-dessus, un des jeunes gens est passé au parti communiste ; le conseil de pénétrer les bals donné avec une bonne intention est mauvais ou dissipant (ils ont pris goût au bal) ou, moins bon que ce que l'on s'était proposé de faire (ils ne viennent plus communier) : ce n'est pas de Dieu.

Saint Ignace descend encore dans des signes plus difficiles à saisir. Si ces pensées affaiblissent notre âme, l'inquiètent, la troublent, lui enlèvent la paix... la tranquillité dont elle jouissait d'abord, c'est une marque évidente qu'elles procèdent du mauvais esprit.

À Paris, Saint Ignace eut cette pensée : « Toi, qui veux fonder un ordre qui doit influencer la classe dirigeante en plein siècle humaniste, tu dois travailler à devenir un latiniste distingué. Jusque-là rien à reprendre. Et donc, toi aussi, achète et lis un ouvrage du chanoine Érasme, si loué par tous. » Il fallait à tout prix, chez tous, lire ce livre. Et saint Ignace acheta le livre : *Le Miles Christi*. Chaque jour, il en lisait quelques pages. C'était en effet d'un très beau latin... Mais au bout de quelque temps, Ignace s'aperçut qu'après chaque lecture d'Érasme, il n'avait plus sa ferveur, sa componction habituelles. Il fit quelques contre-épreuves et finit par renoncer à Érasme. Ce n'est que plusieurs années après que l'on comprit le mal qu'avait fait à la jeunesse l'écrivain paradoxal et que ce livre fut condamné.

Ignace l'avait compris rien qu'en perdant sa suavité. Nous avons dit un mot de Madeleine de la Croix qui au début du siècle de sainte Thérèse avait trompé toute l'Espagne : s'élevant en l'air, l'hostie partant des mains du prêtre venait se poser sur sa langue, à certains jours elle avait des stigmates, des sueurs de sang, elle annonça que François I^{er} avait été battu à Pavie et s'était constitué prisonnier des soldats espagnols (il n'y avait pas encore de télégraphe à l'époque). D'où enthousiasme. Peuple, curés, évêques, empereur, impératrice, tout le monde la vénérât et venait la consulter.

Un visiteur apostolique envoyé par Rome, entré dans la clôture, fut choqué par des petits riens. Il fit parler chacune des sœurs, et surtout la Mère abbesse, Madeleine de la Croix, qui finit par lui avouer qu'étant jeune bergère, elle avait donné son âme au démon afin qu'il lui fasse faire des prodiges. Et la chose durait depuis trente ans. À remarquer que ces pseudo-miracles n'étaient que des prodiges relatifs à nous. Un démon peut très bien porter l'hostie, venir en un clin d'œil de Pavie à Cordoue, élever quelqu'un, ou la faire saigner, etc.

La même chose arriva quelques années plus tard à Paris. Une bonne à tout faire appelée Nicole Tavernier faisait des « miracles », disons des prodiges. L'hostie qui vient toute seule, elle disait ce qui se passait à distance. De Paris, elle se trouvait transportée à Tours et de nouveau deux heures après elle était à Paris. Tout le monde courait et elle, usant d'audace, fit dire à l'évêque de Paris d'ordonner une procession publique (et le Parlement français y prit part). À côté d'elle, une vraie sainte, Madame Acarie (devenue plus tard la bienheureuse Marie de l'Incarnation, carmélite) disait : « Non, ce n'est pas de Dieu ! » Et c'est elle qui avait raison. Nicole finit lamentablement et devint huguenote. Madame Acarie, en effet, l'avait surprise en flagrant délit de mensonge et de complaisance en elle-même. Cela suffisait.

Il y avait en ce même siècle, à Rome, une religieuse que l'on disait sainte et faisait des miracles (des prodiges). Les cardinaux eux-mêmes n'étaient pas d'accord sur l'origine de ces faits extraordinaires. Ils prièrent donc saint Philippe Néri d'aller voir.

Philippe va au couvent, sonne, et, brutalement :

— Pardon ma Sœur, je venais voir la sainte. »

Et l'autre tout heureuse :

— C'est moi ! »

Ce fait suffisait. Philippe repartit, fixé sur la sainteté et l'origine des prodiges de la « sainte » religieuse.

Donc attention !

Le Père Ibañes, dominicain, dans son étude sur sainte Thérèse d'Avila, disait : « ces grâces *gratis datæ* de visions, révélations sont données pour la sanctification du prochain. Si donc ceux qui s'en approchent, au lieu de s'en trouver sanctifiés, s'en trouvent désobéissants, orgueilleux, contestataires, etc., c'est signe que ces faits miraculeux ne viennent pas de Dieu. »

« Aux fruits on reconnaît l'arbre » (Matth. VII, 16). Mais là encore, attention ! Il faut regarder les choses de près.

Un moine vint me trouver, disant qu'il désirait entrer à la Chartreuse. Il était même allé demander à son abbé la permission d'entrer et n'en avait

parlé à son confesseur qu'après. Ce signe, à lui seul, était un signe évident, que c'est le démon qui le voulait à la Chartreuse. N'en avoir parlé à son confesseur qu'après avoir fait sa démarche.

SIXIÈME RÈGLE, N. 334

334 — Quand l'ennemi de la nature humaine aura été découvert et reconnu à sa queue de serpent, c'est-à-dire par la fin pernicieuse à laquelle il nous porte, il sera utile à la personne qui aura été tentée de reprendre aussitôt la suite des bonnes pensées qu'il lui a suggérées, d'en examiner le principe, et de voir comment, peu à peu, il a tâché de la faire déchoir de la suavité et de la joie spirituelle dans laquelle elle était, jusqu'à l'amener à sa fin dépravée. L'expérience qu'elle acquerra par cette recherche et cette observation lui fournira les moyens de se mettre en garde dans la suite contre les artifices ordinaires de l'ennemi.

D'où, nécessité de s'examiner. Saint Benoît dit à ses moines : « Examine chacune de tes actions. » Saint Ignace nous dit : « À sa queue de serpent »... Le serpent, voyez-vous, se cache sous les feuilles, on ne le voit pas. Mais quelqu'un qui se doute qu'un serpent est par là, regarde attentivement. Le serpent se cache habilement, toutefois il ne prend pas garde que le bout de sa queue est visible. À cela on le reconnaît, et il sera abattu. De même il nous arrivera d'être trompés par le démon, ne nous effrayons pas. Ce n'est qu'à la suite, après coup, que nous nous apercevons que nous avons été trompés ; alors, faire un examen attentif : Comment le démon s'y est-il pris ? Au début, peut-être au moment où vous étiez las, ou au contraire enthousiaste, grisé. Que proposait-il au curé d'Ars ? L'horreur du péché, la vie contemplative : il minimisait le travail ordinaire du curé, etc. Voyez bien les sophismes par lesquels il vous a trompé, les erreurs que vous avez faites, vous abandonniez l'oraison, vous ne faisiez plus de lectures spirituelles, vous perdiez du temps à lire les journaux, revues... Vous négligiez vos examens de conscience, vous avez eu un tel avertissement, mais vous n'en avez pas rendu compte ; vous n'avez pas découvert cette relation, ces imprudences à votre directeur de conscience, etc. Et peu à peu le démon vous a fait perdre votre ferveur première... Vous gagnerez beaucoup en expérience, en force dans la lutte, dans la connaissance de vous-mêmes, si vous savez revenir ainsi sur la façon dont le démon vous a trompé. Car généralement, il se répète et il reviendra vous faire le même raisonnement. Notez, examinez le déroulement des bonnes pensées, nous trouvons là une méthode très précieuse d'examen.

SEPTIÈME RÈGLE, N. 335

335 — Le bon Ange a coutume de toucher doucement, légèrement, suavement l'âme de ceux qui font chaque jour des progrès dans la vertu ; c'est pour ainsi dire, une goutte d'eau qui pénètre une éponge. Le mauvais ange,

au contraire, la touche durement, avec bruit et agitation, comme l'eau qui tombe sur la pierre. Quant à ceux qui vont de mal en pis, les mêmes esprits agissent sur eux d'une manière opposée. La cause de cette diversité est dans la disposition même de l'âme qui est au contraire ou semblable à la leur. Si elle est contraire ils entrent avec bruit et commotion ; on sent facilement leur présence. Si elle est semblable, ils entrent paisiblement et en silence, comme dans une maison qui leur appartient et dont la porte leur est ouverte.

Cette règle est très précieuse et peut apporter de grandes lumières non seulement pour le combat individuel mais aussi pour la lutte générale des deux étendards. Sarda y Salvani dans son *Liberalismo es pecado*, c'est-à-dire « le libéralisme est un péché », la donne pour y voir clair dans les événements sur lesquels on est peu renseigné. Elle est basée sur ce principe : on est choqué par des principes ou idées contraires : les pensées semblables aux nôtres nous paraissent au contraire toutes bonnes et naturelles, comme normales. Par exemple, un abbé progressiste lit une encyclique qui rappelle les principes de la foi, il est choqué. « Avec ce pape, la théologie ne peut plus avancer, etc. » Au contraire, il lira un article avancé, moderniste, flattant les prêtres contestataires, il approuve : « Voilà ce qui est bien, on va faire de la pénétration »... Souvent, nous voyons de simples paysans, bons retraitants, avec en mains un article qui les a choqués. Ils ne voient pas l'astuce, mais c'est un article progressiste et cela les choque. De même, nous entendant pendant la retraite prêcher sur l'enfer et voyant le bien que ces pensées font aux pécheurs, sans s'en douter, et tout en nous écoutant, ils nous approuvent de la tête. On voit très bien quel courant entraînait le premier abbé et quel esprit pousse les seconds. De même, vous entendez parler d'un mouvement qui se crée, par exemple le Réarmement moral, tel parti politique, etc.

On en dit des merveilles. Mais qu'est-ce qu'on en dit ? Qui le dit ? Qui en est partisan ? Quels fruits surnaturels d'humilité, de foi et d'obéissance, etc. Qu'en pensent les mondains ? Et qu'en pensent les hommes de Dieu ?... Et sans avoir étudié ces mouvements, vous savez s'ils viennent de Dieu ou s'ils sont du démon. Cela peut vous donner de grandes lumières pour ces mouvements que vous ne connaissez pas. De même que le Saint-Esprit pousse à la paix, à la joie spirituelle, la charité, la chasteté, la douceur, l'humilité, etc., de même ce qui pousse au contraire ne vient pas du Saint-Esprit. Une petite vierge chrétienne, chinoise, actuelle a les mêmes réactions qu'une vierge chrétienne des premiers siècles. De même, les matérialistes impies (communistes, nazis, etc.) ont les mêmes réactions en face de la doctrine du Christ et de l'Église que les Néron et les Dioclétien. Et ceux qui sont plus ou moins pris par l'erreur, par exemple, les catholiques de gauche les approuvent, etc., par là on devine l'esprit qui les pousse.

Attention ! Même quand le début est de Dieu, dans la suite peut très bien s'infiltrer le démon. Voici de véritables apparitions ; le démon peut venir en contrefaire. Par exemple, saint Ignace, sa fameuse vision de la Sainte Trinité, sur les bords d'El Cardener à Manrèse. Quelques jours après, au même endroit, un Notre-Seigneur lui apparaît. Saint Ignace est surpris, troublé, il se demande pourquoi Notre-Seigneur est ainsi ; il fait le signe de la Croix et tout à coup ce Notre-Seigneur se transforme en serpent et disparaît en laissant une odeur nauséabonde. Un homme peut avoir des grâces mystiques extraordinaires et puis se laisser entraîner par le démon. « Cette nuit même, avant que le coq ait chanté deux fois, tu m'auras renié trois fois. » Et pourtant saint Pierre avait déjà eu des faveurs mystiques, extraordinaires et puis s'est laissé tromper par le démon (Cana, pêche miraculeuse, tu es *Christus Filius Dei vivi!*).

Et donc, Messieurs, attention !...

336 — Lorsque la consolation spirituelle est sans cause qui l'est précédée, il est certain qu'elle est à l'abri de toute illusion, puisque, comme nous l'avons dit dans la seconde de ces règles, elle ne peut venir que de Dieu Notre-Seigneur. Cependant la personne qui reçoit cette consolation doit apporter beaucoup d'attention et de vigilance à distinguer le temps même de la consolation du temps qui la suit immédiatement. Dans le second temps, où l'âme est encore toute fervente et comme pénétrée des restes précieux de la consolation passée, elle forme de son propre raisonnement, par une suite de ses habitudes naturelles, et en conséquence de ses conceptions et de ses jugements, sous l'inspiration du bon ou du mauvais esprit, des résolutions et des décisions qu'elle n'a pas reçues immédiatement de Dieu, Notre-Seigneur, et que, par conséquent, il est nécessaire de bien examiner avant de leur accorder une entière créance, et de les mettre à exécution.

Donc, attention ! Tous les phénomènes ascétiques, a fortiori mystiques, doivent être examinés avec le plus grand soin. En particulier, dans les cas de révélations, visions, il faut bien distinguer ce qui vient certainement de Dieu, des réactions, raisonnements et des conclusions qui seront tirées de là, soit par le voyant lui-même, soit par les témoins ou examinateurs, et surtout par les enthousiastes plus ou moins excités.

Voilà pourquoi en présence de toute vision ou révélation privée, d'origine surnaturelle divine, on doit se rappeler le mot de saint Pierre après son récit de la Transfiguration : *Et habemus firmiorem propheticum sermonem.*

« Mais nous avons une parole beaucoup plus ferme, celle des prophètes », celle de la Révélation, la doctrine permanente de l'Église. Humilité : *Vigilate et orate, ne intretis in tentationem, spiritus probate...* « Veillez et priez, pour

que vous n'entriez pas en tentation. «Éprouvez les esprits», comme dit saint Jean.

«À ses fruits, on reconnaît l'arbre, dit Notre-Seigneur, car les épines portent-elles des raisins et les ronces des figues?» (Matth. VII, 16). Invoquons Notre Dame du Bon Conseil et imitons surtout cette très Sainte Vierge si prudente posant à l'archange Gabriel cette question: «Comment cela se fera-t-il puisque je ne connais point d'homme?» On voit bien que la très Sainte Vierge Marie était habituée à être tentée sous apparence de bien, mais qu'elle agissait en toute prudence, épouse du Saint-Esprit. Invoquons saint Joseph, gardien vigilant de l'Église universelle et son protecteur. Invoquons les grands archanges, saint Michel, saint Gabriel, saint Raphaël et les Esprits célestes préposés à notre garde et à la garde de nos institutions...

RAPPORT DU PÈRE IBAÑES O. P. AU SUJET DE SAINTE THÉRÈSE D'AVILA

Permettez-moi d'ajouter ici un rapport très important fait par un savant théologien dominicain qui, du vivant même de sainte Thérèse, eu le courage (il était le seul, peut-être avec un autre), de prendre la défense de sainte Thérèse. Tous les grands théologiens d'Avila s'étaient réunis et tous avaient conclu pour dire que Thérèse d'Avila était trompée par le démon, et, lui, donna les règles pour savoir si Thérèse d'Avila était menée par le démon ou par l'Esprit de Dieu. Il en conclut victorieusement que c'était l'Esprit de Dieu qui la menait. Il mourut deux ans après. Sainte Thérèse, qu'il avait beaucoup encouragée dans sa réforme du Carmel, le vit entrer au ciel sans passer par le Purgatoire.

Le père Ibañes o. p. était professeur, de théologie à Avila. Sainte Thérèse le consulta sur le projet de sa réforme du Carmel. Elle en fait un grand éloge dans sa vie par elle-même au chapitre xxxiii et au chapitre ix.

Il fit son rapport pour prouver, dans une réunion de doctes, que Thérèse était guidée par Dieu. C'était vingt ans avant la mort de Thérèse. C'est le mémoire, peut-être le plus important, en faveur de la sainteté de la réformatrice du Carmel. Il pourra nous aider dans les questions que de nos jours tout le monde se pose, à propos de visions et d'apparitions dont certaines sont certainement fausses et d'autres certainement vraies, d'autres peuvent rester douteuses.

Je cite le Père Ibañes : Comment connaît-on ceux qui ont des visions et des révélations vraiment de Dieu ? Comment découvrir qu'il y a illusion soit chez nous, soit chez les autres ?

À la maison, Thérèse, enfant, entend parler du Ciel et de la joie immense réservée aux bons et des tourments affreux qui attendent les méchants. Elle entend parler des martyrs, elle a le désir de partir chez les Maures. À dix-neuf ans, l'exemple d'une sainte religieuse la fait entrer au Carmel de l'Incarnation. Elle y entre à vingt et un ans. Elle est remplie de bons desirs mêlés de beaucoup d'obstacles. Elle ne s'adonnait pas assez à l'oraison. Quels obstacles c'était pour son avancement spirituel et même pour son salut que d'entretenir des amitiés et des familiarités avec des gens qui n'étaient pas complètement à Dieu. Un jour, elle se met tout de bon à l'exercice de l'oraison, à beaucoup de pénitence et de jeûnes comme aussi à l'obéissance complète à son confesseur. Elle est alors l'objet de faveurs toutes spéciales. Il lui semblait que le Seigneur lui parlait, lui enseignait beaucoup de vérité, mystères cachés, événements futurs concernant les hérésies qui ravageaient la France, certaines œuvres qu'elle devait accomplir. Elle avait une grande crainte d'être trompée par le démon pour la punition de ses péchés.

L'exemple de Madeleine de la Croix qui avait fait parler toute l'Espagne quelques années auparavant, remplissait les confesseurs de la crainte que celle-ci ne soit également trompée par le démon. Madeleine de la Croix, étant jeune bergère, avait vendu son âme au démon à condition qu'il lui fasse faire des prodiges, et depuis trente ans elle faisait des prodiges. Tout le monde courait, les ecclésiastiques, l'empereur, le peuple, etc. Elle annonça même, à Cordoue, que le roi de France, François I^{er}, en 1525, s'était constitué prisonnier des soldats espagnols, à Pavie. Et donc tout le monde disait : *C'est une grande sainte!* Et puis les pièges du démon furent découverts. On comprit pourquoi elle faisait, non pas des miracles, mais des prodiges. (Les démons peuvent d'un coup la transporter de Pavie à Cordoue ou l'élever en l'air, ou lui apporter la communion des mains du prêtre jusqu'à sa langue, ou même la faire saigner, ou lui donner même les stigmates à certains jours, etc.)

On objecte, continue le Père Ibañes : souvent des savants se sont trompés. Les saints disent qu'on ne doit accepter comme vraies que très peu de visions... Si ces visions sont vraies, elles sont des miracles. Or, pour accepter un fait comme miraculeux, il faut une grave nécessité. Or cette nécessité de confirmer la foi ne se vérifie pas dans le cloître... Les saints étaient peinés que l'on publie ces faveurs particulières de Dieu, ils les tenaient cachées. Cela peut être une illusion et un mensonge, il ne semble pas y avoir de motif pour obliger de penser autrement.

Gerson, le fameux Gerson, au temps du Concile de Constance, affirma que Catherine de Sienne ne pouvait avoir une telle familiarité avec Dieu. Il écrivit contre elle et demanda au Concile que l'on fasse silence sur elle et même que le Concile la condamnât... Nous n'avons pas lu que quelqu'un ait avancé dans l'amour de Dieu, sans avoir eu de contradicteurs cherchant à détruire leur réputation... Certains donnent leur avis contre la vérité.



Donc si cette servante de Dieu est un objet de contradiction, ce n'est pas un motif pour qu'un homme prudent traite d'illusions les faveurs que lui donne sa Divine Majesté. Ceci est d'autant plus vrai que ceux qui persévèrent dans cette manière de voir erronée n'ont jamais parlé à Thérèse, mais en fait se sont fait une opinion pour avoir entendu parler le vulgaire. Certaines choses semblent mauvaises, mais si on leur ajoute quelques circonstances elles deviennent très saintes et vertueuses ; par exemple, prendre le bien d'autrui est un mal, mais si c'est pour l'avantage du propriétaire, par exemple, pour l'empêcher de se tuer, c'est un bien ; de même, croire facilement aux visions n'est pas sage, n'est pas prudent, mais dans un cas particulier ce sera être juste. De plus il n'y a pas eu une seule époque où Notre-Seigneur n'ait eu une

grande intimité avec certaines âmes ; par exemple Abraham, les saints... Amos expose ses raisons pour lesquelles Dieu l'a envoyé aux Juifs. D'où tant que le monde durera, il ne manquera ni de prophètes, ni d'amis de Dieu dans l'Église. Il donne son amitié à qui s'y prépare, à quelque époque que ce soit. Dieu donne des saints pour le bien de son Église, pour l'unité de son Église et apaiser le courroux divin. Ces nécessités existent actuellement.



Quand on doute si Dieu est vraiment l'auteur d'une révélation, nous avons une très forte preuve qu'elle est vraie et vient de Dieu, si nous savons que cette personne vit dans une sérieuse perfection chrétienne. (Encore faut-il se renseigner !)

Dans la science des signes auxquels on reconnaît si l'esprit qui paraît bon vient vraiment de Dieu, il est difficile de bien préciser pour les cas particuliers ; et beaucoup qui possédaient la doctrine nécessaire s'y sont trompés, par exemple Gerson qui a le plus travaillé pour aplanir cette voie, en est venu à sourire des visions et des révélations de sainte Catherine de Sienne, par des raisons humaines insuffisantes, parce que : premièrement, il y avait beaucoup de choses qu'il ignorait ; deuxièmement, parce que Dieu opère dans ses saints beaucoup de choses qui dépassent la raison naturelle.

Posons quelques jalons.

Examiner les effets et les fruits, comme un médecin qui voit dans les résultats le mal invisible, de même la santé d'une âme se reconnaît par ses œuvres et par la beauté de sa vie.

A fructibus eorum cognoscetis eos, a dit Jésus. « Vous les reconnaîtrez à leurs fruits » (Matth. VII, 16).

Ces révélations ou visions sont bonnes et vraies (elles viennent de Dieu) ou son mauvaises et mensongères (elles viennent du démon). Quand il y a doute, on voit que cela vient de Dieu si on trouve le cachet de Dieu. On voit que cela vient du démon si on y trouve la ruse et l'astuce du démon.

Établissons les règles suivantes pour établir un bon discernement :

1. Lorsque la personne qui reçoit ces révélations éprouve dans le temps qu'elle en est favorisée et après, le mépris d'elle-même et la connaissance de ses fautes, quand elle se reconnaît plus faible et plus misérable que les autres, c'est un signe que cette révélation vient de Dieu.

Ce signe s'est trouvé chez tous les serviteurs de Dieu et a fait défaut à tous les mystificateurs que le démon a trompés. D'une part, humilité et amour ; d'autre part, orgueil et trouble. Voyez Notre-Dame, sainte Élisabeth (à l'Annonciation ou à la Visitation).

2. Si celui qui en est l'objet est porté, une fois qu'il les a reçues, au recueillement et au détachement de tout. S'il fuit alors le monde, ne lui parle plus, ne l'estime plus, le tient plutôt dans l'oubli et le dédain complet; c'est un signe évident que ce qu'il a reçu vient de Dieu. Si cette vision suscite un esprit d'indépendance, porte à être vue, admirée, à montrer combien de faveurs on reçoit de Dieu, etc., sans aucun doute il y a illusion.

L'amour, l'esprit de Dieu et l'humilité fuient tout cela et recherchent le mépris du monde. « Mon secret est pour moi », disait le prophète Isaïe.

3. Voir si la personne est adonnée à l'oraison ou non. Si dans les rapports avec le prochain on voit un amour de Dieu, non de surface. Jamais une personne très adonnée à l'oraison et persévérante dans cet exercice ne sera trompée par le démon qui, au contraire, la presse d'abandonner l'oraison.

4. Voir si cette personne a grand soin de consulter ceux qui ont de la doctrine, surtout si elle a le souci de ne rien cacher au confesseur, c'est un signe certain qu'il n'y a pas d'illusion si elle fait ce qu'on lui conseille. Dieu n'abandonne pas celui qui a bonne intention. L'ouverture est un acte d'humilité. D'où, si cette personne ne veut pas en parler à quelqu'un entendu dans ces questions, et qui n'approuve pas tout en elle-même, si elle a peu de soin de rechercher la vérité, il faut croire que c'est une illusion du démon. Dieu produit l'humilité quand il vient dans nos âmes. Découvrir nos tentations et épreuves est un puissant moyen de triompher du démon.

5. S'en rapporter à l'avis de ceux qui les connaissent et à celui de nos propres confesseurs à qui nous découvrons notre propre conscience. Le secours de la théologie seule ne suffit pas... si on n'en a pas l'expérience et si tous les confesseurs consultés ne sont pas d'accord.

6. Voir si elle subit des oppositions et contradictions sans avoir rien fait pour attirer ces épreuves; voir si cette personne a des oppositions, disons venues de gens de bien, armés même de beaucoup de zèle. Si malgré cela elle se tient elle-même dans la patience, Dieu vit et habite dans son cœur. Et donc le démon ne peut la tromper. Voyez Job...

7. Autre preuve (seuls les confesseurs ou directeurs spirituels le peuvent complètement). Si elle possède une grande pureté de conscience et une profondeur de vertu. Cette manière de rechercher les illusions est sûre et efficace, car les faveurs de Dieu sont pour ceux qui gardent une âme pure et à l'abri du péché. *Beati mundo corde*, « Bienheureux les cœurs purs! »

8. Voir le profit qu'en tirent ceux qui traitent familièrement avec elle, car les grâces *gratis datae* sont pour le bien du prochain; si donc tous ceux qui traitent avec elle ont l'esprit de Dieu, si, au contraire, le résultat est

l'indépendance, l'orgueil, la recherche des aises, cela ne vient pas de Dieu, c'est le démon qui s'est transformé en *ange de lumière*.

9. Voir ce qui est dit et révélé. Si elle ne veut pas tout dire à ceux qui ont science ou autorité, si elle les fuit, les traite d'ignorants ou si elle dit des choses inutiles, de pure curiosité, ou de peu d'édification. Dans ces deux cas, il est certain que cela vient de l'esprit mauvais. Si, au contraire, le rapport tout simple à tous ceux qui peuvent en juger et comprendre, sans rien cacher, si tout est prudent et conforme à l'enseignement de la sainte Église, cela vient du Ciel.

10. Quand, par un regard bien attentif, on ne trouve rien à reprendre dans sa compagnie, dans sa conversation où tout manifeste une vertu profonde, c'est une raison évidente que cela est vrai. Quand tous, et les hommes de doctrine spécialement, approuvent une personne : cela vient de Dieu.

11. Se rendre compte de l'attitude du démon vis-à-vis de cette personne. S'il l'approuve et manifeste sa satisfaction : c'est un mauvais signe ; s'il la persécute, c'est un bon signe. Aux bons, il se montre horrible ; à ses amis qui sont dans l'illusion, il se montre calme.

Sans doute, dans les débuts, on ne reconnaît pas clairement si c'est de Dieu ; mais avec le temps on y arrive.

Quant à Thérèse, elle ne pense qu'à Dieu et ne s'occupe que de Dieu. Elle dirige tout à la gloire de Dieu et au bien spirituel des âmes. Pour rien au monde elle ne commettrait un péché véniel, quelque petit qu'il soit. Toute son ambition est de se perfectionner chaque jour et de grandir dans la vertu.

Elle dit un jour à Dieu : « Seigneur, n'y a-t-il pas d'autres personnes, en particulier des gens de doctrine ? »

Dieu répondit : « Dès lors que des gens de doctrine ne veulent pas se disposer de traiter avec moi, je viens comme quelqu'un qui est dans la nécessité et rejeté par eux, chercher de pauvres petites femmes auprès de qui je trouve du repos et avec qui je traite de mes intérêts. »

Jésus lui dit encore : « Le démon ne pouvait pas donner ce contentement, cette joie intérieure, ni cette joie spirituelle. De même le démon ne pouvait pas produire cet amour et ce progrès dans la vertu » (citation de Thérèse d'Avila).

Ajoutons avec le Père Ibañez :

1. Il n'y a eu aucune personne trompée par le démon qui ait eu tant de raisons et de preuves pour croire que c'était vraiment Dieu qui lui faisait ses faveurs.

2. Les saints n'ont pas enseigné que nous ne devions d'aucune manière recevoir certaines révélations, ni reconnaître certains personnages comme

très saints. Ce qu'ils disent, c'est que nous n'y ajoutons pas foi facilement. Or quand il y a des choses si élevées, il n'y a pas de légèreté à le croire.

3. Sa Majesté désirant consoler ses fidèles serviteurs et par eux sauver d'autres âmes a toujours eu la coutume d'accorder de ces faveurs extraordinaires à certaines personnes. Or il y a une foule de raisons pour croire cette religieuse favorisée de Dieu et il n'y en a aucune pour le nier.

4. Dans les débuts ce n'est qu'à ses confesseurs et à ceux qui pouvaient l'éclairer qu'elle exposait ses faveurs avec la recommandation de ne rien dire.

5. Le père a assisté à la guérison désespérée d'un rein quand elle a prié pour le malade. Autrefois pour un bienfaiteur qui perdait la vue, Notre-Seigneur lui apparaît montrant sa plaie au côté et lui dit qu'elle ne lui demanderait rien qu'il ne lui accordât; et aussitôt la vue fut recouverte. Elle a opéré de nombreuses guérisons sur des corps.

Ces pages sont un résumé du rapport que fit le Père Ibañès. Je vous prie de m'excuser de ne pouvoir le citer intégralement. On y trouvera l'essentiel pour discerner si les charismes mystiques (visions, extases ou autres) que peut présenter une personne, viennent de Dieu ou du démon.